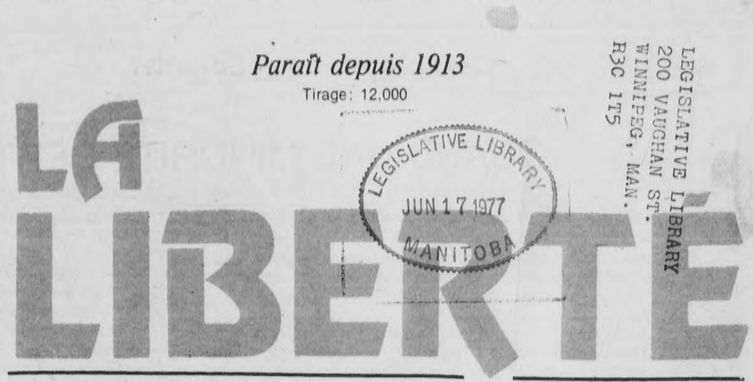
Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000



LA LIBERTÉ

Vol. 65 No 11 SAINT-BONIFACE, JEUDI 16 JUIN 1977

La F.F.H.Q. poursuit ses démarches

Après leurs rencontres avec le Premier Ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau et avec le chef du parti néo-démocrate, M. Ed Broadbent, les responsables de la Fédération des Francophones hors Québec discutaient mardi dernier avec le premier ministre du Québec M. René Lévesque. L'objet de ce dialogue était de présenter le premier volume "Les Héritiers de Lord Durham" au leader québécois, de lui demander de prendre position par rapport à son unique recommandation à savoir la revendication d'une politique de développement des communautés francophones hors Québec et d'examiner la possibilité d'établir des relations avec le Québec en fonction de cet objectif. A l'heure où nous mettions sous presse, l'issue de cette rencontre n'était pas encore connue.

Elle était suivie, le lendemain, par une autre discussion avec le chef de l'opposition québécoise, Rodrigue Biron, également chef de l'Union Nationale, dans un but identique.

Deux semaines après les discussions des représentants de la FFHQ avec le premier ministre fédéral, les travaux en vue de l'élaboration d'une politique de développement des communautés francophones, mis en route à cette occasion, semblent stagner. Tout porte à croire que le gouvernement fédéral cherche à faire traîner les choses. Cependant le directeur de la Fédération des Francophones Hors Québec refuse tout commentaire à ce sujet. Il préfère attendre la prochaine assemblée annuelle de la fédération, cette fin de semaine, avant de faire toute déclaration. Les représentants des associations provinciales évalueront à cette occasion les résultats obtenus à la suite de leurs démarches respectives.

Au cours de cette assemblée annuelle, les participants discuteront de l'orientation à donner à leurs actions futures, non sans avoir fait auparavant un bilan de l'année passée. La FFHQ s'était fixé comme objectif la mise au point d'une étude globale de la situation des francophones hors Québec. C'est chose faite avec "Les Héritiers de Lord Durham". Elle cherchait à se faire connaître. Le but est atteint également.

... .

Un mois après leurs aînés, l'Association des Jeunes Canadiens Français annonce cette semaine la publication d'un rapport qui doit être l'équivalent, pour les jeunes, de "Les Héritiers de Lord Durham". Ce document sera rendu public mercredi pro-

(suite, page 24)

HORS DU QUÉBEC, L'ÉDUCATION FRANÇAISE MAL EN POINT

Dans les deux tomes de "Les Héritiers de Lord Durham", les francophones des neuf provinces à l'extérieur du Québec font une évaluation d'ensemble de la situation de leurs communautés. Ils abordent tour à tour les chapitres de la politique, l'économie, la culture, l'éducation, et de la vie sociale.

Il est intéressant de comparer les situations dans les diverses provinces, de même que les différents plans d'action envisagés. Nous avons choisi un secteur clef de la sauvegarde de la langue française dans l'Ouest du Canada: l'éducation.

Si l'on prend pour acquis que l'éducation française est un des éléments de base de la conservation de la langue, force est bien de constater que plus on s'éloigne du Québec, plus la culture française a du mal à survivre. La situation de l'éducation française varie énormément d'une province à l'autre. Le Manitoba est pourtant, avec l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, l'une des provinces où elle jouit du meilleur statut. Elle y est reconnue comme langue d'enseignement.

"La province la plus généreuse au sujet des garanties accordées à sa minorité reste encore le Québec. Depuis toujours, la minorité anglophone du Québec jouit de son propre réseau d'institutions d'enseignement", souligne-t-on dans "Les Héritiers de Lord Durham". Le participant québécois anglophone au récent colloque sur l'éducation des minorités, organisé par la SFM, confirmait d'ailleurs énergiquement ce point.

Rien de comparable dans les autres provinces. Au Manitoba, en Ontario et au Nouveau-Brunswick où l'enseignement du français jouit du meilleur statut, on ne se propose nulle part de créer des ministères de l'éducation autonomes et parallèles à ceux qui existent pour les anglophones. Dans chacune des provinces, il est seulement question de services à la communauté francophone, pas d'égalité de services. Et, indique le rapport, "dans chaque cas, la portée de ce statut est soumise à des règlements qui ont pour effet de rendre difficile l'accès à un enseignement en français".

La situation de l'école française au Manitoba est connue. Nous ne reviendrons pas sur cet aspect, sauf pour rappeler la revendication de la Société Franco-Manitobaine en la matière: un système éducatif français, total et autonome.

(suite, page 4)

Précieux-Sang

CHOIX MASSIF POUR LE PROGRAMME "A"

Le vingt-deux mars dernier, la commission scolaire de Norwood décidait de faire enseigner à l'école du Précieux-Sang, les deux programmes "A" et "B". Ces deux programmes seront mis à la disposition des élèves dès la rentrée 1977. Ils ont le choix. Cette décision suivait une longue bataille entre tenants de l'un et l'autre programmes. Après plus d'une année d'atermoiements la Commission scolaire mettait ainsi arbitrairement fin au débat sans pour autant régler le problème de fond. Depuis, il a coulé bien de l'eau sous le pont Norwood, mais ceux qui ont opté pour le programme "français", maintiennent toujours leur choix.

Les inscriptions à l'école du Précieux-Sang pour l'année prochaine démontrent une fois de plus que la majeure partie de la clientèle de l'école se porte en faveur du programme "A". Donc, que ceux des commissaires scolaires qui ont opté pour la solution actuelle se sont trompés.

De la première à la sixième année, 70% des élèves suivront l'année prochaine le programme "A": Les trente autres pourcent le programme "B", dans des classes parfois à si petit nombre qu'il faudra regrouper certaines années. En septième année, il y aura en septembre deux classes "A" et une "B". Enfin, les élèves des huitième et neuvième années poursuivront, eux, leurs études dans le programme dans lequel ils les ont commencées.

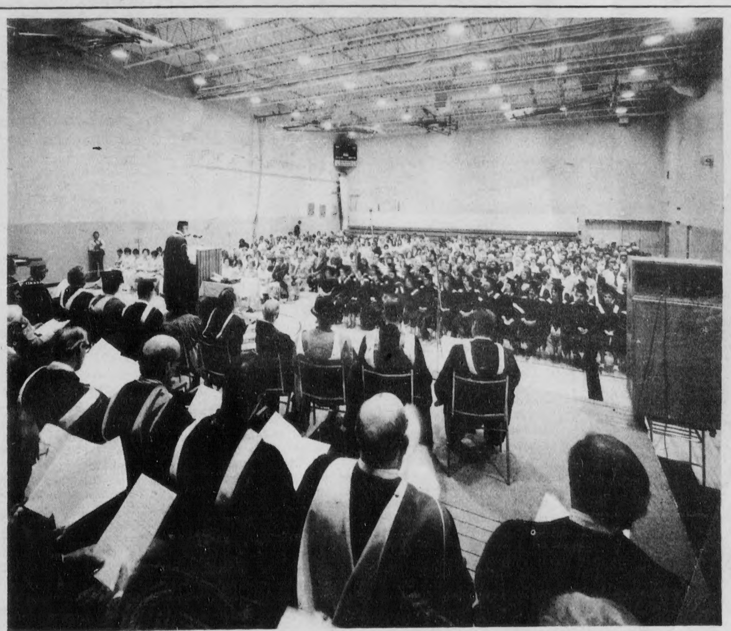


Photo prise à la remise des diplômes qui eut lieu au Collège Universitaire Saint-Boniface le 31 dernier. (Voir page 6)

L'HEURE DE TOMBÉE

Nous rappelons à tous nos correspondants que l'heure de tombée, à LA LIBERTÉ, est le vendredi à 15 heures.

Éditorial

QUAND UNE MINORITÉ SERT DE PION

Au fil de l'Histoire, selon les événements, selon les besoins de certaines causes, on redécouvre les minorités canadiennes françaises qui vivent, tentent de survivre dans les provinces canadiennes. Au temps de l'affaire Riel, par exemple, les Québécois sursautèrent bien que trois d'entre eux, ministres dans le cabinet MacDonald, – sir Hector Langevin, sir Adolphe Caron et Adolphe Chapleau – aient refusé de rompre avec le Premier Ministre. Et l'on vit, le 22 novembre 1885, à Montréal, une assemblée monstre de protestation réunissant quelque cinquante mille personnes écouter de nombreux orateurs dénonçant le gouvernement fédéral et exprimant leur solidarité avec Riel. Honoré Mercier fit un discours retentissant qui commença ainsi: "Riel, notre frère, est mort..." et réclama la fondation d'un "parti national". Une centaine d'autres assemblées de protestation eurent lieu en 1886 et en 1887, le "parti national" prit le pouvoir au Québec. On sait la suite. Le fédéral eut finalement raison de Mercier (voir "Quoi de neuf? ", page 3).

Il y eut d'autres sursauts au Québec à l'occasion d'injustices infligées aux minorités canadiennes-françaises. Il suffit de mentionner quelques dates pour faire revivre un peu d'histoire: les années 1870 alors que le gouvernement fédéral refuse d'obliger le gouvernement de la nouvelle province du Manitoba à créer des écoles françaises confessionnelles; 1905, même chose lorsqu'une situation analogue se développe en Saskatchewan et en Alberta; 1913 alors qu'éclate la crise des écoles françaises en Ontario.

À l'inverse, on a vu le Québec se retrouver seul au cours de deux crises de la conscription.

Bien que le Québec ait depuis plusieurs années apporté une certaine aide à la minorité acadienne et soit présent en Louisiane, c'est à l'occasion de l'arrivée au pouvoir du parti québécois que l'on voit les ministres du nouveau gouvernement jeter un coup d'oeil vers les minorités et même leur parler. On se souviendra des propos du ministre québécois des Affaires intergouvernementales, Claude Morin, lorsqu'il vint à Saint-Boniface au mois d'avril, qui déclarait que le gouvernement du Québec de même que les Québécois doivent reconnaître leur responsabilité morale vis-à-vis les minorités de langue française, ajoutant que les minorités de langue française ne doivent servir d'otage à personne, que les minorités pourraient bénéficier d'un Québec politiquement et culturellement fort tout en insistant sur la condition que la survie de ces minorités dépend principalement de leur volonté, de leur détermination de durer.

En fin de semaine, c'était le ministre des Communications du Québec, Louis O'Neil, qui s'adressait aux Acadiens du Nouveau-Brunswick leur parlant de libération, d'indépendance.

Et puis, tout à coup. Tout à coup. La minorité choyée du Québec, la minorité de langue anglaise, qui de toujours a fait la pluie et le beau temps là-bas, devient la "victime" d'un projet de loi sur la langue au Québec. Là, c'est la grande campagne. Le reste du Canada "s'émeut" et attaque le Québec de toutes parts.

La Fédération des Francophones hors Québec avait lancé son cri d'alarme face à la situation peu reluisante des minorités de langue française. Le lien se fit, et l'on voit monter tranquillement à l'horizon l'ombre de ce que tout le monde s'empresse de nier... les minorités de langue française devenir des otages. On a cru en effet déceler quelques "petites conditions" à l'appui que le fédéral pourrait prodiguer aux minorités de langue française ... on a cru remarquer cela après la réunion des dirigeants de la F.F.H.Q. avec le Premier Ministre.

Et lorsque le problème de la constitutionnalité de la Loi sur la Langue officielle du Manitoba, qui date de 1890, est porté devant les tribunaux, le ministre fédéral de la Justice s'empresse de déclarer (le 9 juin 1977) "qu'il a donné des directives pour qu'il y ait intervention au nom du gouvernement fédéral" dans cette affaire. Après quatre-vingt-sept ans, le gouvernement fédéral, qui, de tout temps, a laissé – constitutionnellement ou non – brimer les minorités de langue française, se réveille tout à coup et décide de "présenter des arguments pour soutenir que les dispositions du Manitoba Language Act (...) sont inconstitutionnelles"!

On peut croire que si ce n'était des cris de la minorité chérie de langue anglaise du Québec, la situation serait différente. On utilisera donc à fond les minorités de langue française qui deviendront, qui deviennent, ce qu'on nous dit qu'elles ne seraient jamais, des otages.

Affaire politique. Du côté fédéral le gouvernement libéral, qui a besoin de tous les votes possibles aux prochaines élections, va se faire le champion des minorités anglaise au Québec, françaises en dehors. Enfin, pour un temps. Jusqu'à ce que la question de la langue au Québec se règle. Du côté du Manitoba, c'est-à-dire du gouvernement de cette province, le premier Ministre a déclaré clairement qu'il n'entendait pas abolir la Loi sur la Langue officielle du Manitoba, et cela se comprend. Des élections s'en viennent et un tel geste envers la minorité de langue française ne serait pas rentable politiquement. On poursuivra donc le débat en utilisant tous les arguments imaginables, en maniant l'astuce, la ruse, et quoi encore. Cela permettra de gagner du temps, de faire des élections, fédérales et provinciales, et de revoir la situation une fois solidement au pouvoir. Là, les choses pourraient changer.

Jean-Jacques Le François

Lettres à LA LIBERTÉ

La réaction

La Rédaction
LA LIBERTÉ

Messieurs,

On pourrait facilement s'en prendre à vous pour vos commentaires excessivement négatifs rédigés dans l'article "MISS AUTO BODY INC.", paru la semaine dernière. Or, cela serait une perte de temps, j'en suis certain. Qu'on accuse le CCFM de vouloir "se moquer de la femme" -- c'est une plaisanterie! Voudrait-on dire que de donner l'occasion à de jeunes filles de parler en public, d'exhiber leurs talents, de montrer leur charme et leur élégance, de donner à chacune l'occasion de développer sa personnalité -- c'est se moquer d'elles? Je n'en crois pas mes oreilles! Car, on sait combien la Rédaction s'est laissée tenter à nous montrer, et fréquemment, les dernières modes féminines. T-T-T!!! Et puis après? Pourquoi pas? Qu'on le veuille ou pas, il y aura toujours une place dans notre monde pour la femme "féminine". Certes, il y aura également toujours les complexés et complexées qui s'en prendront à celles qui veulent être femmes, qui veulent bien paraître et être charmantes. Que voulez-vous? Il faut bien que ces gens essayent de camoufler leurs lacunes personnelles!

Quant à votre article, je passerai les quatre premiers paragraphes. D'autres s'en chargeront. Contrairement à bien d'autres organismes (je n'en citerai aucun; mettront le chapeau ceux qui se reconnaîtront), le Centre Culturel Franco-Manitobain tente d'offrir à TOUTE la population franco-manitobaine ses services d'animation. Lorsqu'un groupe de franco-manitobains dynamiques entreprend de mettre sur pied un projet tel que La Fête Franco-Manitobaine, qui -- prenez note, Messieurs les Rédacteurs --- est bel et bien une manifestation culturelle, le Centre Culturel Franco-Manitobain est prêt à l'endosser dans ses efforts. Lorsqu'en janvier dernier, le Comité Culturel de La Broquerie et la Société Saint-Jean-Baptiste nous demandaient de leur venir en aide à l'organisation de cette fête, en prenant la charge du Concours de Mademoiselle Manitoba français, le CCFM n'a pas refusé. On a accepté parce que cela nous faisait plaisir de collaborer et parce que le CCFM est un organisme de service à la population et que c'était notre devoir d'accepter. (En passant, le défi est lancé à La Liberté qui devrait, de temps à autres, accepter de rendre service en couvrant les événements auxquels vous êtes invités.)

Le Centre Culturel Franco-Manitobain a donc chargé une de ses animatrices (qui, soit dit en passant, gagne un salaire fort modeste pour les longues heures qu'elle est appelée à consacrer à l'organisation de maintes activités pour les citoyens de notre communauté) à travailler en étroite collaboration avec le Comité Culturel de La Broquerie et la Société Saint-Jean-Baptiste pour l'organisation du concours. Et puis, le CCFM n'a investi aucune somme d'argent dans ce projet, autre que le salaire de l'animatrice en question qui

(suite, page 24)

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

GERANT: Claude Gagné.

RÉDACTEUR EN CHEF: Jean-Jacques Le François. JOURNALISTE COOPÉRANT: Albert Lemmel.

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Claude Gagné.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Chronique d'un pays qui se cherche

Quel que doive être le résultat du référendum, il faut un tout nouveau régime constitutionnel

Gérard BERGERON

Comme on disait naguère: "Avant ou après la Révolution tranquille...", on dira désormais: "Avant ou après le 15 novembre 1976..." La date est à la fois magique et ambiguë. Elle entrouvrait la porte de l'indépendance, dans la promesse même des Péquistes de ne pas la faire d'emblée si le parti était porté au pouvoir. Tout le monde, à l'intérieur et hors du Québec, se débat depuis lors dans des situations de contradiction où chacun y trouve son compte, les fondements à l'espoir des uns faisant les sujets d'inquiétude des autres.

Du point de vue historique, l'étonnant n'est pas que cette question de l'indépendance se pose enfin, c'est qu'elle se soit posée si tard. On peut la condidérer comme l'envers d'un problème mal résolu du 19e siècle et qu'on ne peut plus éluder en cette fin du 20e. Seulement, les enjeux et les obstacles se sont amplifiés et durcis.

Qu'il faille opter pour un destin si naturel, c'est l'indication d'une extraordinaire résistance à surmonter, aussi bien à l'intérieur entre Québécois qu'à l'extérieur avec les autres Canadiens. S'il n'y avait pas d'autre préalable à l'indépendance que la volonté d'y accéder, un tel destin se présenterait comme presque fatal un jour ou l'autre. Mais l'indépendance doit passer par la phase de la séparation, ou tout au moins du détachement d'un ensemble englobant. Et ceux qui parlent au nom de ce tout, ou de celui des autres parties, les provinces, n'y consentent pas et ont commencé à le dire crûment. On aurait pu s'y attendre.

Nous assistons au plus désespérant "dialogue de sourds" de notre histoire. Aux arguments de l'**indépendance** pour l'association nouvelle, répondent les arguments de la **séparation** détruisant la confédération actuelle. Ce dialogue est même devenu le noeud du problème qui s'épaissit dans les consciences, les inquiètes comme les agressives. Il faudra tout de même en sortir. Et pour cela, commencer à argumenter autrement.

•

Au plus profond, il s'agit d'un problème de psychologie collective. Des deux bords, il s'exprime en "fatigue" et en "insécurité". Canadiens de langue anglaise et Québécois de langue française **se fatiguent** mutuellement depuis quinze ans autour des mille questions qui gravitent autour du **What does Québec want?** Si cette "volonté", appelée à s'exprimer par voie de référendum, concluait à l'indépendance, les premiers s'y objecteraient parce qu'elle implique d'abord la séparation. Et les seconds se fatiguent de voir qu'un projet collectif, aussi positif, n'est obstinément considéré que sous son prérequis, négatif, d'un détachement provisoire alors qu'il s'agit bien d'une ré-association, qui pourrait être tellement plus satisfaisante pour tous.

L'hypothèse plausible rendant la séparation du Québec acceptable serait que cette fatigue mutuelle aille vraiment à son comble, et que les deux parties en viennent à se dire qu'il n'y a plus rien à faire en deçà de la rupture. Mais comme toutes les "fatigues", celle-ci a ses temps de récupération: les hommes en autorité changent ou vont changer, de nouveaux problèmes d'un autre ordre apparaissent plus urgents dans l'immédiat et déplacent le précédent. Et puis le **primum vivere** individuel tient toujours la première place, comme se fait insolent l'appel d'un nouveau printemps tout neuf! (Au ras de nos vies quotidiennes, il y a bien d'autres valeurs que celles de la politique...)

Il est aussi un ensemble de conditions où la séparation serait, fort difficilement, mais tout de même tolérable par le Canada anglais. Il faudrait un fort vote (60% et plus...?) favorable à l'indépendance, que la base morale sinon strictement juridique du référendum soit au moins implicitement admise, qu'il se produise dans la suite une espèce d'union sacrée des Québécois où participeraient les partis d'opposition se ralliant après un tel résultat, et encore que le poids d'une opinion publique internationale se manifeste à laquelle contribueraient nos amis américains, français, britanniques, etc... Ce scénario serait plausible, mais très peu probable dans son ensemble. On n'y peut guère plus compter que sur cette autre hypothèse de la "fatigue mutuelle" allant à son terme.

Alors? — Il n'y a pas de **séparation** possible. Il faut imaginer autre chose. Il faut penser la séparation **dans** autre chose où elle n'aurait pas plus de réalité que de nom. Ce n'est pas pour rien que les Péquistes ont horreur de ces termes horribles "séparatisme," "séparation". Ils parlent **d'indépendantisme** pour signaler un projet positif d'épanouissement collectif après que les Québécois se seront retrouvés. Ils parlent encore de **souverainisme** pour indiquer la complémentarité nécessaire de l'association naturelle et bénéfique après coup. Rien n'est plus crispant que ce parti-pris de nos compatriotes de langue anglaise de parler de **séparatisme** en mordant sur l'acception négative et destructive du mot (alors que le terme juste serait celui de "sécession"). "Les mots parlent de l'abondance du coeur", dit un vieux proverbe.

Il n'y a de **séparatistes** au Québec que dans la tête de ceux qui, à partir du premier ministre du Canada, croient qu'un projet de pure négativité puisse rallier des adhésions par centaines de milliers. Mais, mis en défense par ceux qui s'obstinent à galvauder leurs intentions réelles, un certain nombre d'indépendantistes ou de souverainistes risquent de devenir tout bêtement séparatistes, "jusqu'au boutistes" ou irréductibles.

Si cela se produisait à une certaine échelle, il n'y aurait, d'ailleurs, bientôt pas plus de Canada que de Québec. La négativité pure ne produit que des situations négatives. En termes moins abstraits, on pourrait dire violence, terrorisme, répression, désintégration, chaos. Mais dire cela n'est pas plus l'exorciser que l'annoncer.

Un lecteur sympathique me dit: "Vous semblez être fort soucieux que tout ça ne tourne très mal?" — Je l'avoue. Je crains que "ça" ne se détériore, et qu'il ne nous en coûte très cher à tous pour remonter la côte à partir du gâchis que les grands responsables n'auront pas su éviter. **Il faut un tout nouveau régime constitutionnel.** Et vite.

Que les fatigués du **What does Quebec want?** ne se rassurent pas trop tôt avec des pensées comme la suivante: le référendum québécois n'a d'autre validité que celle d'une consultation,

(suite, page 4)

Quoi de neuf?

PREMIÈRE CONFÉRENCE INTERPROVINCIALE L'AUTONOMIE DES PROVINCES

"Une autre question chère à Mercier (Honoré Mercier, qui fut premier ministre libéral du Québec à la fin du siècle dernier) est celle des subventions fédérales. Dès 1885, le Québec se plaint que les augmentations de population ne se traduisent pas par une augmentation correspondante des subventions fédérales. La question est de prime importance, puisqu'avec les revenus dérivés du domaine public cette subvention constitue la majeure partie des ressources financières de la province. D'autant plus que le service de la dette absorbe 23 pour cent des dépenses en 1880 et 33 pour cent en 1900. Honoré Mercier propose la révision décennale de la subvention établie d'après la population. Le gouvernement fédéral refuse la suggestion. Le premier ministre du Québec convoque alors, en octobre 1887, une conférence interprovinciale — la première depuis la Confédération — pour discuter de l'autonomie provinciale et des subventions fédérales. Les délégués de 5 provinces — l'Ile-du-Prince-Edouard et la Colombie-Britannique ayant décliné l'invitation — cherchent le moyen d'enrayer la montée du gouvernement central trop puissant et de remédier à l'entente financière inéquitable et insuffisante de 1867. La Conférence rédige un plan de réforme constitutionnelle et fiscale. La demande pour l'augmentation des subventions s'appuie sur le fait que les provinces sont dans le besoin et que les revenus du gouvernement central augmentent sans cesse. Malgré les excellents travaux de la Conférence, le fédéral en ignore les recommandations et n'apporte aucun élément de solution.

Durant ses années de pouvoir, Mercier est reçu comme un chef d'Etat dans diverses capitales du monde. Il a droit aux égards des milieux financiers de New York. Un accueil royal l'attend à Paris où on le décore de la Légion d'Honneur. A Rome, le pape le reçoit en audience privée. Autant d'honneurs inquiètent le Canada anglais qui craint la création d'un Etat québécois indépendant. A Québec, la population appuie Mercier et ce dernier remporte une éclatante victoire aux élections de 1890. Les partis fédéraux s'inquiètent. Un comité sénatorial fait éclater un scandale dans lequel se trouve impliqué Ernest Pacaud. Ce dernier, trésorier du parti de Mercier, est accusé d'avoir encaissé une partie de l'octroi versé par le gouvernement pour la construction du chemin de fer de la baie des Chaleurs. Les adversaires de Mercier jubilent. Le lieutenant-gouverneur Angers le destitue et invite Boucherville, un conservateur, à lui succéder".

LES ÉCOLES DU MANITOBA

"La constitution du Manitoba de 1870 prévoit l'existence d'un système d'écoles confessionnelles. Le gouvernement en pose les bases en établissant deux bureaux d'éducation, un protestant et un catholique. Des signes avant-coureurs annoncent l'abolition du système catholique. D'abord, le peuplement du Manitoba joue contre les francophones. Ils comptaient pour la moitié de la population en 1870, alors qu'ils sont moins du tiers en 1890. En 1876, l'abolition du conseil législatif — *gardien des minorités* — n'est pas de bon augure. L'avènement du gouvernement libéral de Thomas Greenway en 1890 concrétise la crainte des catholiques. Greenway abolit leur système scolaire, sous prétexte qu'il est trop coûteux pour l'Etat. Il déclare également que, pour être équitable, il lui faudrait accorder à chaque minorité un système scolaire propre. Après la sanction de la loi, les catholiques francophones du Manitoba, appuyés fortement par ceux du Québec, tentent de se défendre. Ils réclament le désaveu de la loi en se fondant sur l'article 93 de la constitution canadienne. Macdonald (le premier ministre fédéral) refuse et conseille aux catholiques de recourir aux tribunaux.

La question est référée à la Cour Suprême, puis deux fois au Conseil privé de Londres qui déclare à la fin que la Législature du Manitoba a le droit d'adopter la loi, mais que le gouvernement fédéral peut voter une loi réparatrice.

De nouveau, le Parlement fédéral est saisi de la question. John S. Thompson, devenu entre-temps premier ministre du Canada, meurt en Angleterre avant d'avoir pu apporter une solution."

[Extrait de "HISTOIRE 1534-1968 — Farley-Lamarche/Boréal Express", ouvrage réalisé par l'équipe du Boréal Express sous la direction de Denis Vaugeois et Jacques Lacoursière. Editions du Renouveau Pédagogique, Inc., Montréal].

L'Actualité

Vieille coutume perdue

Pierre-Georges Roy rapporte [1] qu'avant 1870, à Québec, le médecin à qui la mort avait enlevé un patient se faisait un devoir, comme c'est encore souvent le cas aujourd'hui, d'assister aux funérailles et d'accompagner la dépouille vers son dernier repos.

Il y a, seulement, que le médecin, à cette époque, "au lieu d'entrer modestement dans le cortège funèbre se plaçait seul en avant du corbillard, quand le croque-mort ne lui faisait pas la charité de l'accompagner". On peut imaginer les "commentaires" que cela pourrait de nos jours susciter. . .

Toujours est-il qu'à la réunion de la Société de médecine de Québec du 10 octobre 1870, la résolution suivante fut adoptée. . . à l'unanimité: "Que les membres de cette société ont décidé de ne plus marcher en tête des convois funèbres, et qu'ils prendront rang, à l'avenir, dans les dits cortèges avec les autres citoyens". L'archiviste et historien Roy cite les noms des médecins présents à cette assemblée: Hubert Larue, Edouard Rousseau, Alfred Jackson, Robert Russell, Charles-E. Lemieux, P.-Olivier Tessier, Hilarion Blanchet, Jean-Baptiste Blanchet, Alfred-G. Belleau et John Richardson.

"Plusieurs autres médecins n'avaient pu se rendre à cette réunion de la Société de Médecine de Québec, poursuit l'historien, mais eux aussi, durent voir la fin de cette singulière coutume avec soulagement. En effet, en 1870, le bourreau tenait encore la tête du cortège qui conduisait le condamné à l'échafaud, et les malins, parfois, devaient faire des rapprochements aussi injustes que cruels". . .

Jean de Lotainville

(1) ROY, Pierre-Georges — "Toutes petites choses du Régime anglais" — deuxième série. Editions Garneau, Québec, 1946.

Référendum... (suite)

d'un "sondage", universel et un peu plus solennel; ou encore, comme celle-ci: de toute façon le P.Q. va perdre son référendum, on pourra enfin passer aux choses sérieuses du **Business as usual**, etc...

—Minute! Voyez "plus loin que votre nez" de fatigués. Supposons que le référendum ait lieu et que l'option de la souveraineté-association recueille, disons, le tiers des voix (supposition en accord avec des sondages récents). Pensez à ce que sera la situation politique concrète au Québec, que le P.Q. reste au pouvoir ou que le P.L.Q. le remplace! Ou encore pensez à la structure politique de l'ensemble du Canada, avec les 75 députés du Québec à la Chambre des Communes! Vous y voyez, vous, de l'avenir dans la Chambre des Communes! Vous y voyez, vous, de l'avenir dans le **malfonctionnement d'un système** qui serait ainsi contredit, désétabli, perturbé à ces deux niveaux?

Il apparaîtrait encore, toujours selon mon lecteur bienveillant, que je serais "maniaque du COMMENT les choses vont se passer". — Ici, encore, aveu. Cela rejoint ma crainte que tout "ça" ne tourne très mal puisqu'on sait encore moins comment on sortira de la crise qui s'en vient et qu'on n'aura pas su empêcher. L'effort du P.Q. sur le **comment** de l'indépendance n'a guère produit que l'idée du référendum dont on ignore encore la nature spécifique et toutes les modalités.

Le **comment** de la contre-séparation est encore plus pauvre. On attend que le référendum soit battu — et on s'y emploiera! Et après...? Pas seulement entre les Québécois divisés à ce propos, mais aussi entre les Canadiens au sujet de ce que serait cette espèce de Canada surréaliste dans la suite? Quel régime peut fonctionner avec quelque stabilité dont un citoyen sur trois aurait rejeté le principe?

Il faut un tout nouveau régime constitutionnel. Il n'y a pas d'autre solution à ce que, d'une façon ou de l'autre, "ça" ne se passe pas trop mal au tournant du référendum, **et quel qu'en soit le résultat.**

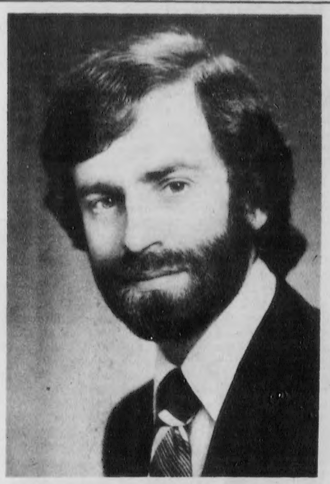
•

Il y a un point commun entre ceux qui, au Québec, défendent la thèse du fédéralisme renouvelé et les adversaires qui poursuivent l'option de la souveraineté-association: c'est le sentiment d'une grande précarité, d'une insécurité collective. Ce sentiment a été la trame de l'histoire des Canadiens français depuis deux siècles. Aujourd'hui, ce sentiment est devenu aigu. Aussi, les Québécois tendent à devenir "sécuristes", sécuristes d'eux-mêmes.

Les sécuristes à court terme sont les fédéralistes. Les sécuristes à long terme sont indépendantistes. Les premiers se refusent à la redoutable étape de la séparation. Les seconds la font se télescoper dans celle de l'association. Les fédéralistes affirment des valeurs d'utilité dans une situation, constante, de minorité en défense. Les indépendantistes prônent des valeurs d'identité dans une situation, nouvelle, de majorité en affirmation de soi.

Un problème d'insécurité n'a de solution que par une force nouvelle étayant l'état de précarité. Même si l'on est, de fait, moins fragile qu'on ne le craint, la persis-

(suite, page 24)



Le Recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface, Monsieur Roland CLOUTIER, est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Michel Denis LAGACÉ au poste de Directeur du Centre de Recherche à compter du 27 juin 1977. Monsieur Lagacé succède à M. Robert Léger qui a assumé efficacement l'intérim depuis l'entrée en fonction de M. Raymond Hébert comme sous-ministre adjoint de l'Education. M. Lagacé est un diplômé du Collège d'où il obtenait de l'Université du Manitoba son B.A. en 1964 et sa maîtrise en Economique en 1968. Son sujet de thèse portait sur "Une étude de la formation professionnelle et de la mobilité de la main-d'oeuvre au Manitoba". Il a travaillé comme économiste à Statistique Canada, au service de recherche du Ministère du Travail de l'Ontario et au secrétariat pour le développement social de l'Ontario. Dans ce dernier poste, qu'il occupe depuis 1974, son travail comprenait la co-ordination de programmmes et l'élaboration de nouvelles politiques pour les ministères de la santé, de l'éducation, des collèges et des universités, des services communautaires et sociaux, et de la culture et des loisirs. Il est l'auteur de quatre publications et de nombreux rapports de recherche. Le Centre de Recherche comprend déjà un groupe multi-disciplinaire de chercheurs composé de M. Robert Léger, M. Marcel Bilodeau, M. Claude Saindon, M. Bogumil Jewsiewicki, M. Georges L. Goulet, M. Gérard Jolicoeur S.J., et M. Denis Champagne. Il a également un certain nombre de chercheurs à la pige et de consultants à qui il fait appel au besoin. Le Centre de Recherche accepte des contrats de recherche dans les domaines les plus variés. □

cuisine

PLAT DE SANDWICHS



"Smorebrod" signifie en danois "plat de sandwichs". Et quel délice pour les yeux et le palais que ces canapés géants faits de pain rustique, de seigle ou de pumpernickel, généreusement tartinés de beurre maniés ou de sauce savamment préparés, puis garnis de viande ou poisson!

La charcuterie vendue en tranches - jambon blanc ou épicé, saucisson de Bologne, salami, peperoni - est idéale pour la préparation de ces sandwichs découverts. Les tranches qui se roulent ou se plient facilement se prêtent à toutes les décorations possibles que l'on rehausse de tranches de tomates, de concombres, de radis roses, de piments verts, d'oignons et d'oeuf durs, avant de garnir le tout de minces tranches de citron, d'olives ou de piments doux marinés et d'herbes finement hachées: aneth frais, persil ou ciboulette.

Les tranches de pain auront été tartinées au préalable de beurre frais ou de margarine, ou mieux encore de sauces froides ou de beurres maniés comme ceux que nous vous proposons. Peut-on imaginer plateaux plus tentants pour une réception dans le jardin ou sur le balcon par un beau jour d'été?

SAUCES ET BEURRES MANIÉS POUR UN "SMOREBROD"

Mayonnaise aux cornichons: Mélangez ensemble 1/3 de tasse de mayonnaise, ¼ de tasse de cornichons à l'aneth finement hachés, 3 c. à soupe de piments doux marinés et d'olives farcies et 5 ou 6 gouttes de sauce au piment fort.

Crème sure et concombre: Mélangez ensemble 1/3 de tasse de crème sure commerciale, ¼ de tasse de concombre râpé grossièrement, ¼ de c. à thé de sucre, ¼ de c. à thé de sel et ½ c. à thé de l'aneth frais haché (ou ¼ de c. à thé de feuilles d'aneth séchées).

Fromage à la crème au raifort: Mélangez ensemble un paquet de fromage à la crème (4 on.), 2 c. à thé de raifort, ¼ de c. à thé de sucre, 2 c. à thé de ciboulette et 2 c. à thé de lait.

Beurre manié au carvi: Battez en crème ½ tasse de beurre ou de margarine, puis ajoutez 1 c. à thé de graines de carvi ou de pavot - ou ½ c. à thé de moutarde sèche.

Ces recettes ont été créées pour accompagner de la charcuterie en tranches Swift Premium.

[*Cuisine d'essai Martha Logan*]

LES FRAISES, DÉLICES DE JUIN

Juin annonce les beaux jours et aussi l'arrivée des fraises fraîches, mûries à point et appétissantes.

Une façon classique de servir les fraises consiste à les empiler sur une assiette blanche décorative accompagnée de bols en crystal contenant du sucre fin et de la crème sure, douce ou fouettée, mais il ne faut pas s'arrêter là! Les fraises se prêtent à de merveilleuses préparations; il faut en profiter avant qu'elles ne disparaissent.

Pour commencer, choisir des fraises fraîches, propres, d'un rouge brillant, sans taches blanches. Les queues doivent être d'un vert vif. Eviter les fruits humides et meutris. Trier les fruits trop mûrs ou meurtris et les garder secs jusqu'à utilisation. Réfrigérer dans un contenant plat et couvrir, sans serrer, de papier ciré; utiliser avant deux jours. Plonger les fraises dans l'eau froide, laisser égoutter et équeuter.

Les vieux favoris sont toujours appréciés: "shortcake" et "sundae" aux fraises; garniture de fraises pour pouding, céréales, salades et tartes; et aussi des fraises avec du yogourt.

Pour un peu de fantaisie, garnir un gâteau roulé de fraises tranchées et de crème fouettée, préparer une tarte aux fraises, une tarte chiffon ou des tartelettes; ou prévoir une "journée de confitures" - c'est une bonne façon d'utiliser ces petits fruits.

Ne pas oublier la congélation. Choisir les plus beaux fruits, laver, trier, équeuter. Laisser les fraises entières, les couper en quartiers ou les trancher. Une façon très simple consiste à les empaqueter au sucre à raison de ½ tasse pour 4 tasses de fruits entiers ou ⅔ tasse de sucre pour 4 tasses de fruits tranchés ou en quartiers.

La Division de la consultation alimentaire, d'Agriculture Canada, suggère cette "Omelette aux fraises". Garnie de crème sure et de fraises tranchées, c'est un vrai délice de juin.

OMELETTE AUX FRAISES

- 4 blancs d'oeufs
- 2 c. à table de sucre
- 4 jaunes d'oeufs battus
- 4 c. à table d'eau
- ¼ c. à thé de sel
- ½ chopine (1¼ tasse) de crème sure
- 1½ tasse de fraises tranchées

Fouetter les blancs d'oeufs jusqu'à l'obtention de pointes molles. Y fouetter le sucre graduellement jusqu'à l'obtention de pics fermes. Mélanger jaunes d'oeufs, eau, sel et ½ tasse de crème sure. Plier dans les blancs d'oeufs. Verser le mélange aux oeufs dans un poêlon chaud bien graissé. Réduire la chaleur et cuire lentement jusqu'à ce que l'omelette soit gonflée et le dessous légèrement bruni (3 à 4 minutes). Cuire au four 350oF jusqu'à ce que le dessus soit sec et ferme au toucher (8 à 10 minutes). Retourner l'omelette sur le plat de service et refroidir. Garnir avec ce qui reste de crème sure et les fraises tranchées. Quantité: 6 portions.

[*Agriculture Canada*]

de ci, de ça...



AFIN DE NE RIEN BRISER.- Le Washington Post rapporte que les USA sont sur le point d'entreprendre la production d'une arme conçue spécialement pour tuer les gens sans détruire les installations et les engins militaires. Il s'agit d'une arme qui affecterait les humains en les soumettant à une libération massive de neutrons. Selon un ouvrage sur les engins nucléaires intitulé "The Effects of Neuclear Weapons", publié par l'ancienne commission (USA) de l'énergie atomique, la victime de cette nouvelle arme devient presqu'immédiatement incapable de quoi que ce soit, est prise de convulsions, frappée de stupeur et perd tout contrôle musculaire. La mort s'ensuit plus ou moins rapidement.

*** ***** ***

L'ACTUALITÉ MUNICIPALE.- Selon le conseiller municipal Robert Bockstael, qui participait au colloque de la S.F.M. sur l'actualité municipale, la semaine dernière, très peu de conseillers s'intéressent au fait français à Winnipeg. Ailleurs, le ministre des Affaires urbaines Saul Miller et le critique conservateur des Affaires urbaines, J. Frank Johnston, ont reconnu l'importance de conserver le bilinguisme à Saint-Boniface. Le ministre Miller a ajouté qu'il serait attristant de voir disparaître l'hôtel de ville de Saint-Boniface, ajoutant... "and it's a tourist attraction"...

*** ***** ***

MANIGANCES.- On nous rapporte qu'après avoir fait des siennes en Saskatchewan et ailleurs au Manitoba, un certain personnage aurait entrepris, tout en agissant dans l'ombre, de semer la zizanie à La Broquerie, risquant d'y faire éclater la chicane sur, entre autres questions, celle de l'enseignement du français...

*** ***** ***

LA LOI DE 1890.- Le sujet de la constitutionnalité de la Loi sur la Langue officielle du Manitoba a été portée en Cour d'Appel la semaine dernière et l'on s'attend à ce que les juges de ce tribunal rendent une décision d'ici quelques jours. Il est permis de croire, cependant, que cette affaire continuera de se compliquer et s'enlisera dans la procédure.

*** ***** ***

JUSTICE EN FRANÇAIS.- On rapporte que les justiciables peuvent maintenant se faire entendre en français devant les tribunaux provinciaux ontariens d'Ottawa et de l'Orignal en Ontario. Toutes les causes relevant du code criminel, à l'exeption des enquêtes préliminaires, peuvent être entendues en français si l'accusé en fait la demande à sa première comparution. Les tribunaux traitent aussi des règlements municipaux, des infractions au code de la route et à la loi sur les alcools. Trois juges bilingues sont sur le banc à Ottawa, les juges Patrick White, J.P. Beaulne et J.M. Bordeleau.

*** ***** ***

PETIT GÉNIE.- L'agence AP rapporte que pour son premier anniversaire, Taras Cherniyenko a reçu un alphabet, comme il l'avait demandé... Dès l'âge de quatre mois, selon le magazine soviétique *Santé*, le petit génie de Leningrad avait prononcé ses premières paroles: "Maman, à manger". Depuis, il apprend l'alphabet et, aujourd'hui, à 14 mois, il lit la presse. Un spécialiste soviétique félicite dans le magazine les parents du petit Taras — un sculpteur et une patineuse — pour ne pas l'avoir trop poussé...

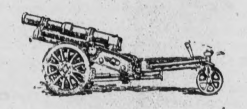
*** ***** ***

LE THÈME DE L'UNITÉ NATIONALE".- L'élection ontarienne récente, qui a coûté quelque vingt millions de dollars aux contribuables de la province voisine, n'a rien donné au parti conservateur qui demeure au pouvoir mais encore au sein d'un gouvernement minoritaire. L'idée du Premier Ministre Davis d'utiliser "l'unité nationale" comme l'un des thèmes principaux de la campagne électorale ne lui a rien donné: les gens ont démontré là-bas peu d'intérêt pour le sujet.

*** ***** ***

LA MANIÈRE ANGLAISE.- Il faut entendre certains annonceurs de radio anglophones massacrer les noms et expressions françaises. L'un d'entre eux nous présente la musique de "Di Bossé" (Debussy) alors que l'autre annonce une exposition itinérante dans des wagons ferroviaires sur une voie d'évitement près de "Le Vil Ger" (La Vieille Gare)..

*** ***** ***



Cérémonie de remise de diplômes au Collège

Une imposante cérémonie de remise de diplômes aux finissants du Collège Universitaire de Saint-Boniface avait lieu le 31 mai dernier, à laquelle participèrent de nombreuses personnalités du monde académique et cinq cent trente-deux parents et amis des trente-huit finissants. Voici, par odre alphabétique, les noms des personnes membres du Cortège académique:

M. Hector ALLARD, Mme R.-A. BERUBE, Mgr Maurice BAUDOUX, M. Léo BLANCHETTE, M. Marcel BOULET, Mr. R.S. BOWLES, Canon J. BROWN, Sr Hélène CHAPUT, Dr. D.R. CAMPBELL, M. Laval CLOUTIER, M. Roland CLOUTIER, M. Roger COLLET, Dr. W.J. CONDO, Dean R.D. CONNOR, M. R. COUTURE, M. Georges DAMPHOUSSE, Prof. T. DANDY, Mgr A. DECOSSE, Dr. H.E. DUCKWORTH, Dr. L. DULMAGE, Dean C.H.C. EDWARDS, M. André FAUCHON, M. O. FILLION, M. Donald FOIDART, M. André FRÉCHETTE, M. Lionel FRECHETTE, M. Antoine GABORIEAU, Dr. H. GLASS, Mr. G.W. GARNETT, Dr. J.C. GILSON, M. F. GREGOIRE, M. Renald GUAY, Mr. J.L. HAMERTON, Prof. C.E. HENRY, M. Bogumil JEWSIEWICKI, Hon. F.L. JOBIN, Lt Gouverneur, [L'aide de camp du Lt Gouverneur], M. Marcel LEMIEUX, M. Maurice LAFRENIERE, M. F. MARION, Mr. W. MACQUADE, Mr. B. MACPHERSON, Prof. J.A. McDERMOT, Dean D.J. McARTHY, Dean J.D. MUNDIE, Mr. N. NELSON, Mr. W.F. NAVEN, Mr. E.B. POLLARD, M. Harry RAGOONADEN, Mme H. RICOU, M. Bryan RIVERS, Mme Madeleine ROBIDOUX-KIRZINGER, M. J.L. ROCAN, Dr. J.C. RYANT, Mr. B. SALT, Mlle Michèle SMITH, Mme Rose SAWCHUK, Sr Annette SAINT-PIERRE, M. Raymond THUOT, Mme Cécilia UNGRIN.

Dans son allucution de bienvenue, le Recteur du Collège, le Docteur Roland Cloutier, a souligné que c'était la seconde fois seulement en cent-cinquante-neuf ans qu'une collation de grades avait lieu au Collège. Voici le texte de l'allocution du Docteur Cloutier.

C'est pour moi un réel plaisir de vous souhaiter la bienvenue à tous et à chacun de vous pour cette deuxième collation de grades au Collège depuis sa fondation, soit depuis 159 ans. On ne peut pas dire que nous avons été particulièrement gâtés dans ce domaine! C'est pourquoi, Monsieur le Chancelier, le Collège universitaire de Saint-Boniface a reçu avec tant de joie la nouvelle que l'Université du Manitoba, à l'occasion de son centenaire, remettrait à ses finissants leurs parchemins, ici-même, lors d'une cérémonie spéciale. Nous vous en sommes reconnaissants et au nom de tous, je tiens à vous dire merci. Il y a une autre circonstance que j'aimerais souligner. C'est ce soir, à minuit, que se termine votre mandat à titre de Chancelier de l'Université du Manitoba. Nous sommes heureux de pouvoir inscrire dans nos archives que, les derniers grades que vous avez conférés, vous l'avez fait ici-même. Le Collège vous remercie pour les services que vous lui avez rendus et vous présente, à vous et à votre charmante épouse, ses meilleurs voeux pour de nombreuses années dans la poursuite de votre brillante carrière et de vie familiale que je sais des plus chaudement unies.

Comme vous le constatez, Monsieur le Chancelier, c'est fête, ce soir, au Collège. Nos anciens et amis s'unissent à nos finissants pour célébrer l'obtention de leur premier grade ou certificat qui leur ouvre toute grande la porte qui débouche sur une carrière qui leur est encore inconnue. En 1977, le nombre de nos diplômés par rapport à celui de votre Université toute entière et de celui des deux autres Universités de cette province, est petit. Il ne faut pas oublier, cependant, que, pour la première collation de grades de l'Université du Manitoba qui eut lieu le jeudi 5 juin 1879, à 14 heures à Winnipeg, sous la présidence du vice-chancelier, l'Honorable M. JOYAL, onze étudiants se présentèrent aux examens dont cinq du Collège St-John, quatre du Collège du Manitoba et deux du Collège de Saint-Boniface. Parmi **les élèves qui subirent les examens avec le plus de distinction, on compte les deux élèves du Collège de Saint-Boniface, Messieurs BETOURNAY et HARVERTY. Même si le rapport des nombres pour ce Collège a** diminué sensiblement aujourd'hui, il ne faut pas conclure que la qualité n'y est pas demeurée.

J'aimerais, avant de terminer, saluer la présence de trois finissantes de l'Université du Manitoba qui nous font l'honneur de recevoir leur grade ici, ce soir, au Collège:

Mesdemoiselles: Jeannine-Marie-Annette PREJET - Maîtrise en Education; Claire-Lucille-Gisèle NORMANDEAU - Baccalauréat en Sciences Domestiques; Dianna Lynn Margaret GURICAN - Certificat en Education.

Bienvenue, à chacune de vous, au Collège universitaire de Saint-Boniface et bienvenue à tous vos parents et amis.

Monsieur le Chancelier, je vous remercie pour votre présence, ce soir. Puissions-nous espérer que la chaleur de cette réception amènera votre Conseil des Gouverneurs à vouloir répéter l'expérience bien avant que le deuxième centenaire de votre université soit arrivé.

Je vous remercie.

LES DIPLÔMÉS

"Master of Education"

Prejet, Jeannine Marie Annette, B.A., B.Ed.

Baccalauréat ès Arts (Specialisation)

Tremblay, Marie Claudette

Baccalauréat ès Arts (Latin Philosophie)

Comeau, Aline Marcelle; Fillion, Bernadette Louisette Florence; Marcoux, Laurent Guillaume Joseph; Parent, Marie Nicole Bernice; Roy, Normand David Joseph; Sénécal, Marie Rita.

Baccalauréat ès Arts

Champagne, Mona Lynne Marie, ... Médaille d'or de l'Université; Beaudette, Joseph Daniel Robert; Boucher, Marc Joseph Raymond; Buissé, Léandre Gilles; Champagne, Gisèle Freda Marie; Chartier, Joseph Emile René; Courcelles, Joseph Jean-Guy; Fillion, Hector Luc; Gautron, Claude Charles Joseph; Hochman, Ronald Joseph Walter; Lamoureux, Gilles Robert; Mulaire, Rachel Marie; Rocan, Marie Odile Paulette; Savedchuk, Lubomyra Alexandra; Simard, Joseph Gérald Antonio; Tremblay, Marie Jo-Anne; Vrignon, Hélène Jeanne Marie.

Bachelor of Home Economics

Normandeau, Claire Lucille Giselle.

(suite, page 24)



Photo prise à l'occasion de la collation des diplômes au Collège Universitaire de Saint-Boniface, le 31 mai dernier. De gauche à droite, M. Roland Couture, que l'on a honoré d'un doctorat en Droit *honoris causa*, M. W.R. McQuade, président du conseil des gouverneurs de l'Université du Manitoba, le Docteur Roland Cloutier, Recteur du Collège Universitaire de Saint-Boniface et le Lieutenant-Gouverneur du Manitoba, l'honorable F.L. Jobin.



A la remise des diplômes, Mona-Lynne-Marie Champagne, de Saint-Boniface, reçut, avec un Baccalauréat ès Arts, la Médaille d'Or de l'Université.

jeunesse

LA RUÉE SUR LA STÉRÉOPHONIE

Ayant traité, la semaine dernière, du marché international et domestique de la hifi, cette semaine nous vous entretenons sur le propriétaire de chaîne, propriétaire que nous sommes déjà ou que nous souhaitons être...

Lise Lavergne: Cette obsession de la puissance dont témoignaient les revendeurs il y a déjà plusieurs années se poursuit-elle toujours? Ne possédait-elle pas un fondement concret?

Guy de Margerie: C'est déjà dépassé. Mais il est vrai qu'un composant puissant, par exemple, un ampli, peut, je dis **peut**, affecter d'une façon positive la tonalité d'une chaîne. En revanche, la puissance pour la puissance, ça ne veut rien dire. C'est le rendement global qui compte --- la meilleure preuve en est Bose. Pour répondre à cette demande, Bose fabriquait des amplis très puissants; mais le rendement élevé opérait au détriment de l'efficacité globale de l'ampli --- il faut évidemment tenir compte du taux de distorsion!

Bose s'est finalement éveillé au fait que cela n'était que peu raisonnable. Le rendement de leur ampli est maintenant supérieur à ce qu'il l'était --- de même le rapport prix rendement global. (Ils ont passé de 2 x 250 W à 2 x 75 W avec un de ces monstres!)

L.L.: Croyez-vous que cette obsession de la puissance ait été un phénomène nord-américain rattaché à certains goûts et certaines exigences?

G.d.M.: Il est certain que le genre 'rock' soit en général plus populaire en Amérique du Nord que dans certains pays européens; mais je crois aussi que ce ne soit point là uniquement une question de goût --- ce n'est pas le genre de musique qui fait la différence mais le niveau auquel on la joue. A l'heure actuelle, les acheteurs deviennent de plus en plus pointilleux. Le gros du marché se compose de jeunes mariés et de jeunes célibataires. Les jeunes mariés, plus limités quant à leur budget, se trouvent dans une situation financière différente à celle des célibataires; souvent l'encombrement pose aussi certains problèmes. Donc, l'utilisation des composants doit être facile et l'apparence esthétique.

L.L.: Et les jeunes célibataires?

G.d.M.: Ils sont très exigeants. Comptent parmi ceux-ci les jeunes qui, évoluant dans leur goût, se rendront finalement à une chaîne ultra-sophistiquée.

L.L.: Une telle mobilité du marché doit opérer de façon extrêmement positive pour le revendeur.

G.d.M.: Le marché s'ouvre de plus en plus mais, en revanche, les difficultés économiques actuelles ne sont guère favorables. La situation s'améliorera sans doute à l'automne.

A l'heure actuelle, à cause du coût élevé de la vie, les gens sortent de moins en moins --- ils sont plus sujets à reporter leur argent sur des choses qui leur offriront un enrichissement personnel, de longue durée, que de le gaspiller sur une soirée. Et un investissement, et un enrichissement personnel, la haute fidélité se généralise. D'un autre côté, c'est bien le seul domaine de l'importation où le coût au consommateur diminue chaque année!

L.L.: Pourquoi? A cause de la demande croissante?

G.d.M.: Oui, mais cela se comprend mieux sous l'angle du coût de production --- la simplification dans les méthodes de production en est la cause.

L.L.: Existe-t-il encore une demande pour les chaînes compactes?

G.d.M.: A de rares exceptions près, ces chaînes demeurent manifestement inférieures. Comment voulez-vous que cela soit autrement? Celui qui offre un produit rassemblant quatre éléments intégrés --- tourne-disque, ampli-récepteur, enceintes, peut-être même un magnétophone à cassette huit pistes --- vise comme critère le prix de revient. Et il visera ce critère d'autant plus librement qu'il n'est pas spécialiste dans chacun de ces domaines. Par exemple, il n'est pas fabricant de platine, alors il s'en procure une de chez Garrard --- forcément il paie le prix de vente et par conséquent devra augmenter ses marges. Il achète donc à bon marché et souvent en faisant de nombreuses erreurs de jugement. C'est lui qui a le dernier mot sur le choix et l'inclusion finale des éléments alors que cela devrait être en réalité la décision de l'acheteur. Si la chaîne tombe en panne, c'est le tout qu'on apporte à l'usine --- ne restent que les enceintes!

L.L.: Et la platine à arrêt automatique?

G.d.M.: Le consommateur en achète de plus en plus. Mais il s'agit là d'une question d'usage: les gens comme moi qui ne se servent de leur platine que pour enregistrer préfèrent les platines à arrêt manuel.

L.L.: Mais d'aucuns, en fournissant comme cause le mécanisme du lève-bras, raisonnent que le taux de distorsion demeure toujours élevé. Est-ce toujours juste ou a-t-on perfectionné ce mécanisme pour mettre fin à la prévention?

G.d.M.: Comme vous le savez, il y a un fondement réel à cette critique. Mais, à l'heure actuelle, toutes les garanties de qualité s'y trouvent. Les fabricants prestigieux ont toujours été en état de perfectionner leurs produits.

L.L.: Les enceintes de petite taille?

G.d.M.: La résistance face aux petites enceintes est maintenant presque nulle. D'ailleurs elles sont, actuellement, très musicales et, au fond, elles représentent, de par leur taille, de nombreux avantages pour le consommateur moyen: elles sont moins encombrantes, elles se cachent facilement...

L.L.: Vous serait-il possible de généraliser sur le possesseur de chaîne? Par exemple, où en sont les Franco-Manitobains face à ce marché?

G.d.M.: Eh bien, les Franco-Manitobains demeurent réticents: ils s'y connaissent moins que les anglophones.

L.L.: A quoi attribuez-vous cela?

G.d.M.: Au statut politique et économique du Franco-Manitobain, aussi au milieu social. Le Franco-Manitobain a toujours été plus défavorisé que son concitoyen anglais.

Cette situation changera sans doute. C'est que les gens ne semblent avoir ni le temps ni l'énergie pour s'intéresser à de tels sujets. Un acheteur rentre chez moi et il rechigne devant tous ces appareils sophistiqués ... C'est bien au revendeur que revient cette responsabilité de rassurer et de renseigner son client.

[Propos recueillis par Lise LAVERGNE]

AVIS AU CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU AIMÉ CASIMIR ROCHER, du village de Saint-Lupicin, au Manitoba, fermier.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 25-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 18e jour de juillet, A.D. 1977.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 9e jour de juin, A.D. 1977.

F. R. AVANTHAY
Procureur de la succession

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ROBERT ROZIÈRE, du village de Ross, au Manitoba, cultivateur.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201-185 boulevard Provencher, Casier Postal 36, Winnipeg, Manitoba R2H 3B4, le ou avant le 15 juillet, A.D. 1977.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 9e jour du mois de juin, A.D. 1977.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

LA VÉRITÉ

Le riche dit: Je te prie donc, père Abraham, d'envoyer Lazare dans la maison de mon père; car j'ai cinq frères. (Luc 16, v. 27)

Nécrologie

REMERCIEMENTS

La famille Gilbert Précourt désire remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie par leur assistance aux prières et aux funérailles, offrandes de messe, tributs floraux ou de toutes autres façons à l'occasion du décès de leur fille Gilberte Précourt.

Remerciements spéciaux à Mgr Gervais, aux docteurs de l'hôpital Grace et à son personnel, aux dames de la paroisse Saint-François-Xavier pour le goûter servi après les funérailles, sans oublier le Choeur de chant pour sa bonté de toute façon, ainsi que Ronald Lachance pour le beau cantique, et surtout la Chapelle Funéraire Desjardins.

REMERCIEMENTS

Les familles Senez et Kelly remercient bien sincèrement l'équipe des médecins et d'infirmières dévouées de l'hôpital Princesse Elizabeth pour les soins attentifs rendus à Mlle Georgeline Senez, décédée le 20 mai.

A Monsignor Molssac, au père Méthé, O.M.I., ainsi qu'à Soeur I. Samson, M.O., pour leur générosité particulière aux derniers moments.

A l'abbé Léo Couture, curé et à Monsignor Joseph Bellavance concélébrants aux funérailles, à M. Céleste Muller assistant au choeur, à Mme Desaulniers organiste et à Mme De Lionet directrice du chant.

Aux porteurs, tous neveux de la défunte, aux parents, aux amis, aux Soeurs Missionnaires Oblates et à tous les amis du Foyer Vincent où demeurait notre chère disparue.

Merci à tous pour prières, offrandes de messes et témoignages de sympathies.

Accordez Seigneur qu'elle repose en paix, et que du haut du ciel auprès de la Vierge Marie qu'elle aimait tant, qu'elle veille et intercède pour nous.

A mesure que l'on s'éloigne vers l'Ouest, la situation de l'éducation française devient de plus en plus difficile. Dans les provinces où aucune loi ne garantit le droit à l'éducation française, son existence ne dépend souvent que du degré de combativité de la communauté francophone provinciale.

L'enseignement en français, plus qu'un droit, reste souvent un privilège dû aux bonnes grâces d'un gouvernement provincial. Il garde par conséquent un caractère extrêmement précaire.

En Saskatchewan et en Alberta, des pouvoirs discrétionnaires prévus par les lois provinciales régissent l'accès à l'enseignement français.

Selon l'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan, il existe en Saskatchewan, 15 écoles désignées dans lesquelles l'enseignement du français peut être dispensé dans le cadre de la règlementation ministérielle, c'est-à-dire à raison d'une heure par jour comme matière d'enseignement et cela si la commission scolaire le décide. Là encore, l'enseignement du français n'est pas obligatoire. Au niveau secondaire, seul le Collège Mathieu de Gravelbourg donne un enseignement en français.

L.A.C.F.C. donne, elle, un cours de "Français Supérieur" dans diverses commissions scolaires. Cependant l'inscription à ce cours est tombée de 3,370 élèves en 70/71 à 879 cette année. Au profit toutefois des écoles désignées.

Les objectifs que se fixe l'ACFC en matière d'éducation ressemblent fort à ceux de cette province. L'ACFC vise à obtenir un réseau d'écoles destinées aux élèves francophones où la langue d'enseignement et de communication serait le français, et une politique en éducation. Cependant, de nombreuses étapes restent encore à franchir et notamment l'établissement, au ministère de l'éducation, d'un secteur ou bureau de développement de l'éducation française sous la responsabilité d'un sous-ministre.

En Alberta, un règlement ministériel de 1976, autorise maintenant l'enseignement jusqu'à 80% des cours en français. Mais, fait remarquer l'Association canadienne-française de l'Alberta, "les meilleures écoles sont présentement des écoles anglaises où un certain nombre d'heures sont consacrées à l'enseignement en français et ce ne sont pas tous les parents qui peuvent envoyer leurs enfants dans des classes françaises. Il n'y a pas de service d'autobus scolaire au niveau élémentaire". Donc, "ça coûte plus cher — ou il faut être riche — pour avoir accès à une éducation française".

Le taux de scolarité des Franco-Albertains est également inférieur à la population albertaine en général et l'ACFA déplore la faible fréquentation du collège universitaire Saint-Jean.

Les principales revendications de l'ACFA, en matière d'éducation, dans ce contexte, sont de faire reconnaître par la loi le droit à l'éducation française, de faire reconnaître auprès des parents que la seule école bilingue est celle où tout se fait en français et d'assurer l'exploitation maximale des privilèges accordés par la loi.

En Colombie-Britannique, le français n'est enseigné que comme langue seconde, et cela en général à partir de la 8e année. Quelques cours cependant sont donnés en français au Collège Capilano. On comprend que dans ce contexte la première revendication de la Fédération des Franco-Colombiens en matière d'éducation est la création d'écoles françaises à l'élémentaire et au secondaire, et cela au moyen d'une politique favorable à l'enseignement du français et en français et l'intégration de cet enseignement au curriculum normal.■

THE PUBLIC UTILITIES BOARD
AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE
À TOUS LES USAGERS

Demande faite par Plains-Western Gas (Manitoba) Ltd.
En vue d'un arrêté ou d'arrêtés

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que mardi, le 28e jour de juin 1977, à 10:30 heures A.M., au Red Oak Inn, 3000, avenue Victoria, Brandon, Manitoba, **The Public Utilities Board** (ci-après identifié comme le "Board"), recevra la demande de Plains-Western Gas (Manitoba) Ltd. (ci-après identifiée comme la "Company") pour l'obtention d'un arrêté ou d'arrêtés autorisant l'augmentation des taux à être chargés par la "Company" pour le gaz vendu aux usagers de la région desservie par la "Company", selon la lecture des compteurs, après le 1er août 1977, en raison de l'augmentation anticipée à compter du 1er juillet 1977, du coût du gaz fourni à la "Company" par TransCanada PipeLines Limited, et l'augmentation des taxes foncières pour l'année 1977 en regard de l'année 1976.

Le résultat de l'augmentation du coût du gaz à être chargé à la "Company" par TransCanada PipeLines Limited et de l'augmentation des taxes foncières se traduira par une augmentation du coût moyen du gaz à tous les usagers. Le coût moyen du gaz pour le chauffage des résidences des clients de la "Company" sera augmenté d'environ $2.30 par mois à compter du 1er août 1977. De plus, les usagers sous contrats spéciaux absorberont une part de l'augmentation des taxes foncières sous forme d'une augmentation d'environ 0.5¢ par MCF du prix du gaz qui leur sera fourni, à compter du 1er août 1977.

Le contenu entier du précédent paragraphe est sujet à l'approbation du "Board" de la récupération par la "Company" de l'augmentation du coût du gaz fourni à la Company" et de la partie de l'augmentation des taxes foncières pour 1977 en regard de celles de l'année 1976.

Le "Company" demande que soit passée à ses usagers pas plus que l'augmentation qu'elle sera elle-même tenue de payer.

ET AVIS est aussi donné que toutes les personnes, entreprises ou sociétés désirant soumettre leurs vues au "Board" sur ce qui précède seront entendues au même moment, et que leur intention de ce faire peut être communiquée par écrit à l'avocat du "Board", William C. Gardner, Q.C., 1900, Un, Place Lombard, Winnipeg, Manitoba, R3B 2L8, au plus tard le 21e jour de juin 1977.

FAIT en la Cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, le 31e jour de mai 1977.

David Boroditsky
Secrétaire
Public Utilities Board
1146 - 405, rue Broadway
Winnipeg, Manitoba
R3C 3L6



RADIO-CANADA
Cable 3 — 10 au cable

PROGRAMMATION ÉTÉ

ET VOILÀ!!! NOTRE PROGRAMMATION D'ÉTÉ S'INSTALLE EN DOUCEUR DANS VOS FOYERS

Des changements, il y en a. . . mais ils ont été prévus pour vous plaire et pour vous apporter gaieté, joie de vivre, détente. . . etc. . .

LE LUNDI, place aux téléromans avec le **GRAND AMOUR DE BALZAC, LA VIE DE PAUL GAUGUIN.**

LE MARDI, La soirée est plus variée et tour à tour se succéderont des émissions culturelles et d'information.

LE MERCREDI, Place aux sports avec la retransmission des parties de Baseball.

LE JEUDI, Les ***GRANDS FILMS*** vous offriront des drames, des comédies, des aventures. . . bref, tout ce qu'il faut pour passer agréablement une soirée.

LE VENDREDI, Vour pourrez prendre un ***ALLER RETOUR*** avec Jacques ***FAUTEUX,*** pour profiter pleinement d'un séjour à l'étranger ou pour réussir vos vacances.

LE SAMEDI, c'est le sympathique Lieutenant Colombo que vous retrouverez, et qui vous séduira encore malgré son air naïf et son imperméable.

ET LE DIMANCHE: Tout d'abord, notez bien que l'émission ***SECOND REGARD*** sera diffusée à 11h le matin.

En soirée, ***LES BEAUX DIMANCHES*** vous offriront tour à tour culture, détente et variétés.

MAIS POUR ÊTRE INFORMÉ.. BIEN INFORMÉ REGARDEZ



— EN REPRISE —
UN SECOND REGARD QUI PROMET D'ÊTRE PASSIONNANT À NE PAS MANQUER.
DIMANCHE 19 JUIN À 11H.



Dimanche à 11h. l'émission SECOND REGARD réalisée par Marie Benoist-Martin et animée par Daniel Poulin portera sur quatre sujets:

L'ABBAYE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES:

Ce monastère cistercien de Saint-Norbert doit bientôt déménager et quitter l'emplacement qu'il occupe depuis 1892.

Dom Marcel Carbotte parlera de la vie monastique et du déménagement à Bruxelles en 1978.

Vous pourrez aussi écouter les témoignages du frère portier de la Trappe, le frère Henri Louis.

LE BÉNÉVOLAT AUPRÈS DES PRISONNIERS

Ce dossier comprendra le témoignage d'un détenu sur la solitude des prisonniers et sur leur besoin d'un contact humain à l'extérieur.

Marie Benoist-Martin et Daniel Poulin ont rencontré deux religieuses qui font du bénévolat dans les prisons ainsi que le père Bernard Pinet, o.m.i., Président de l'Association des Aumôniers de Correction au Manitoba.

LE PÈRE ANTONIO LACELLE, o.m.i.

Ce père missionnaire a longtemps oeuvré auprès des Indiens et s'occupe maintenant du centre Bosco pour Indiens et Métis à Winnipeg.

Il nous parlera donc de l'Indien, de sa vie, de son tempérament, de ses aspirations, du rôle de la société et de la vie des Indiens à la ville.

30e ANNIVERSAIRE DE FONDATION DU COLLÈGE SAINT ANDREWS

Ce document nous permettra de nous renseigner sur la religion orthodoxe ukrainienne, du schisme d'Orient, de l'immigration ukrainienne au Canada, de son importance et bien sûr du collège Saint Andrews dont l'un des mandats est de former des prêtres orthodoxes ukrainiens pour le Canada.

Vous pourrez assister à une cérémonie liturgique orthodoxe et regarder l'entrevue réalisée avec le père Oleg Krawchenko, doyen des études du collège.

PULSION,

Une nouvelle émission à l'antenne de CBWFT
une émission de variétés battant au rythme des jeunes vedettes du Canada
une émission qui vous présente les artistes d'aujourd'hui et les vedettes de demain
tous les mardis à 20h30
qui recevra mardi



SUZANNE JEANSON **GERRY et ZIZ**

Vous les connaissez, vous les aimez. . . alors regardez-les à

PULSION...... mardi à 20h30

LE LUNDI À 20H00

«Le Grand Amour de Balzac»: le roman d'un amour fantastique

Madame la comtesse Eveline Hanska, épouse du comte Wenceslas Hanski, se passionne pour les oeuvres d'un certain Honoré de Balzac. Elle décide de faire parvenir à l'écrivain une lettre enflammée et remplie d'admiration qu'elle signera «l'Etrangère». C'est le début d'un impossible roman d'amour qui unira pendant dix-huit années l'un des plus grands écrivains français à une descendante des plus illustres familles polonaises.

A travers ce long amour imaginaire, les téléspectateurs verront un homme désireux d'imposer son nom au monde entier par la plus folle des vies consacrée aux travaux de plume.

Toute sa vie durant, le génial romancier travaillera comme un forcené, constamment harcelé par des créanciers qui n'en finissent plus de subvenir à un train de vie grandiose. Cette situation ne cessera pas de servir l'écrivain, qu'elle forcera à produire et qu'elle tuera par la même occasion, à 50 ans, cinq mois après avoir épousé madame Hanska, auprès de qui Balzac croyait avoir atteint la félicité.



Beata Tyszkiewicz



Danièle Ajoret (sa soeur) et Pierre Meyrand (Balzac)

HORAIRE QUOTIDIEN CBWFT

PROGRAMMATION ÉTÉ

SAMEDI

18 juin

9:00 DEMETAN

9:30 WICKIE

10:00 ANTE, LE PETIT LAPON

10:30 JOHN L'INTREPIDE (dernière)

11:00 ENFANTS DU 47A (dernière)

11:30 ES-TU D'ACCORD? (dernière)

12:00 LES HEROS DU SAMEDI

Gymnastique - Filles

13:00 PEINTRES DU XVIIIe SIECLE

13:15 BASEBALL DU SAMEDI

Partie de la NBC commentée par Guy Ferron

16:00 BAGATELLE

17:00 SPORTHEQUE

Compétitions olympiques. ''Cyclisme'' (2e de 4) Commentateur: Lionel Duval. Analyste: Yves Landry. Réal.: Jacques Viau

18:30 TELEJOURNAL

18:35 PARTOUT

19:00 COSMOS 1999

20:00 HELI-PATROUILLE

Aventures policières. Deux jeunes policiers combattent le crime, à bord d'un hélicoptère-patrouille. Avec Jim McMullan et Dirk Benedict. «L'Evasion». L'hélicoptère est requisitionné à la pointe du fusil alors que Gil et Don répondent à un appel d'urgence.

20:30 COLUMBO

En vedette: Peter Falk

22:30 TELEJOURNAL

Lecteur: Gaétan Barrette

22:45 NOUVELLES DU SPORT

23:00 LA POLITIQUE FEDERALE

Le Parti conservateur

23:10 CINEMA

Charly. Drame réalisé par Ralph Nelson, d'après *Des fleurs pour Algernon* de Daniel Keyes, avec Cliff Robertson, Claire Bloom, Leon Janney et Lilia Skala. Un attardé mental, Charly, accepte, sur les instances de l'Institutrice qui l'aide dans ses études, de subir une opération au cerveau. L'opération réussit et Charly atteint à un quotient intellectuel extraordinaire. Mais il découvre bientôt que sa guérison n'est que passagère (USA 68).

24:30 CINE-NUIT

Willard. Drame réalisé par Daniel Mann, avec Bruce Davison, Ernest Borgnine, Sandra Locke et Elsa Lanchester. Willard, un comptable chez un industriel retors, élève des rats. Poussé à bout par la mort de sa mère et la conduite odieuse de son patron, il lance ses rats à l'assaut de l'industriel (USA 70).

DIMANCHE

19 juin

9:00 WOODY LE PIC

9:00 MON AMI GUIGNOL

9:45 BIBLE EN PAPIER

10:00 JOUR DU SEIGNEUR

11:00 SECOND REGARD

Emission animée par Daniel Poulin et réalisée par Marie Benoist-Martin

12:00 SEMAINE VERTE

13:00 D'HIER A DEMAIN

14:00 UNIVERS DES SPORTS

15:30 HEURE DES QUILLES

16:30 PAR 27

Emission de Golf

17:00 RENCONTRES

Marcel Brisebois reçoit l'historien Henri Guillemin

17:30 L'HOMME A LA RECHERCHE DE SON PASSE

''LES TRESORS DE L'IRAN''

18:00 UNE FENETRE SUR LE MONDE

18:30 TELEJOURNAL

18:35 L'OEIL APPRIVOISE

19:00 QUINZE ANS PLUS TARD

19:30 LES BEAUX DIMANCHES

A communiquer

20:30 LES BEAUX DIMANCHES

Les Grandes Batailles du passé: la Bataille d'Orléans. Un tournant décisif de la guerre de Cent Ans. La Pucelle: personnage controversé, quasi légendaire, Jeanne d'Arc fut officiellement une simple paysanne dont certains historiens pensent qu'elle a été l'instrument d'une manoeuvre politique. En trois jours, les troupes galvanisées par sa présence détruisirent l'encerclement qui affamait Orléans depuis quatre mois. C'est aussi la durée du procès de Jeanne, durant lequel elle affrontait soixante chanoines et évêques. Les Anglais tentaient par cette manoeuvre, en prouvant qu'elle était hérétique et sorcière, de discréditer le Roi Charles VII et démontrer qu'il était indigne du trône.

21:30 UN PAYS INCERTAIN

22:30 TELEJOURNAL

22:45 SPORTS DIMANCHE

23:00 CINE-CLUB

Le Loup blanc. ● Drame réalisé par Brigitte Sauriol, avec Suzanne Garceau, Maurice Gibeau et Jean-Pierre Piché. Un homme annonce à sa maitresse son intention de rompre leur liaison. Bien qu'ils s'aiment passionnément, leur mentalité lui semble trop différente. Lui est un sauvage, vivant au grand air avec son chien «Loup blanc». Elle est une petite bourgeoise jalouse de l'affection que son amant porte à son chien (Can.).

Fantasmagorie. Documentaire réalisé par Michel Patenaude. L'art d'animer le dessin. Rétrospective du cinéma d'animation à l'ONF, depuis 1941 (Can. 76).

LUNDI

20 juin

10:00 DU SOLEIL A 5 CENTS

10:15 SATURNIN

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 LA DEMOISELLE D'AVIGNON

12:00 CHER ONCLE BILL

12:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX

13:00 SUR DES ROULETTES

Jeu-questionnaire

13:30 TELEJOURNAL

13:35 REFLETS D'UN PAYS

14:30 CINEMA

''DEUX FIANCES SUR LES BRAS''. Comédie avec Maurice Chevalier

16:00 ANIMAGERIE. Marionnettes

16:30 LE MONDE ENCHANTE D'ISABELLE

17:00 L'ODYSSEE. Début

18:00 CE SOIR: Régional

18:30 PROPOS ET CONFIDENCES

19:00 DANIEL BOONE

''LE CANON DE WILLIAMBOURG''. (1ère de 2)

20:00 LE GRAND AMOUR DE BALZAC

Début.

Feuilleton qui relate le long roman d'amour de Balzac et Eve Hanska. Avec Pierre Meyrand, Beata Tyszkiewicz, Zdislaw Mrozewski et Henri Machalica. «Splendeurs et misères» **(1re de 7).** Dans l'immense domaine de sa famille, Evelyne Hanska vit avec son mari beaucoup plus âgé qu'elle et avec sa fille. Les romans d'un certain Honoré de Balzac l'ont bouleversée. Elle envoie une lettre à l'écrivain pour lui manifester son admiration.

21:00 PAUL GAUGUIN

Début.

Avec Maurice Barrier, Anne Lonnberg, Pierre Lafont, Gérard Berner, Nadine Alari, Catherine Menetrier et Jean de Connynck. Réal.: Roger Pigaut. **(1re de 7).** En 1871, le matelot-timonier Paul Gauguin regagne Paris à la faveur de l'armistice. Sa maison est demolie, sa mère décédée. Son tuteur Arose le prend en main. La fréquentation de cette famille admirable lui inculque le goût de la peinture.

22:00 LE SON DES FRANCAIS D'AMERIQUE

Début.

Avec Mme Audet et M. Rouleau. Réal.: Michel Brault. «La Révolution du dansage». Au château Bel-Air, sur l'île d'Orléans, Madame Audet fait revivre le quadrille que ses ancêtres avaient emprunté au quadrille français dépouillé cependant des effets maniérés de la noblesse de l'époque.

22:30 TELEJOURNAL

22:45 NOUVELLES DU SPORT

23:00 LA SEMAINE DU PATRIMOINE

MARDI

21 juin

10:00 AU JARDIN DE PIERROT

10:15 TOPINO

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 LA GRANDE AVENTURE

12:00 FRANCIS AUX PARADIS PERDUS

12:30 CHARLIE CHAPLIN.

''LA VIE EN ROSE''

13:00 SUR DES ROULETTES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 REFLETS D'UN PAYS

14:30 CINEMA

L'HOPITAL EN FOLIE. Comédie avec Frankie Howard

16:00 ANIMAGERIE

16:30 PICOTINE

17:00 L'ODYSSEE SOUS-MARINE DE L'EQUIPE COUSTEAU

''LES REQUINS''

18:00 CE SOIR: Régional

18:30 PROPOS ET CONFIDENCES

19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY

''LA MONTAGNE EN FEU''

20:00 RETRO-SPEC. Quiz

20:30 PULSION

Variétés. Invités: Gerry et Ziz, Suzanne Jeanson

21:30 CONSOMMATEURS AVERTIS

Animateur: Simon Durivage. «L'Air climatisé dans les voitures», «Méthodes pour arrêter de fumer» et «Les Bikinis». Rech.: Suzanne Clermont, André Gascon, Jean-Claude Labrecque, Anne-Hélene Penault et Normande Juneau. Réal.: Karl Parent, André Groulx et Jean-Paul Plouffe.

22:00 CONFERENCE DU COMMONWEALTH

Bilan de la Conférence du Commonwealth qui s'est tenue a Londres du 8 au 16 juin, et à laquelle assistaient les premiers ministrés des gouvernements des 36 pays membres. Correspondants: Paul Racine et Jean Larin. Réal.: Lyse Distexhe.

22:30 TELEJOURNAL

22:45 NOUVELLES DU SPORT

23:00 AINSI VA LA VIE

Début.

«Arica: une [illegible] de mysticisme scientifique». Avec une quinzaine de participants initiés et profanes. Animateur: [illegible] Claude [illegible]. Recherches: Guy [illegible] Roger Barbeau.

24:00 CINEMA

Angélique et le sultan. Aventures réalisées par Bernard Borderie, avec Michèle Mercier, Robert Hossein et Jean-Claude Pascal. Enlevée pa des pirates, Angélique est destinée au harem d'un roi arabe. Peyrac pénètre dans Alger où il obtient l'aide de son ami l'ambassadeur de Turquie. Il attitre le roi et lui propose l'échange d'un secret pour fabriquer de l'or, contre la restitution d'Angélique (Fr.-it.-all. 68).

MERCREDI

22 juin

10:00 MINUTE MOUMOUTE

10:15 TRIBULLE

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 TANG. Série d'aventures

12:00 LE MONDE EN LIBERTE

12:30 LES FAUCHEURS DE MARGUERITES

13:00 SUR DES ROULETTES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 REFLETS D'UN PAYS

''LE FEU DE RIMOUSKI EN 1950''

14:30 LE TEMPS DE VIVRE. Animé par Pierre Paquette

16:00 ANIMAGERIE

16:30 LA FRICASSEE

17:00 DAVID COPPERFIELD. (Début)

18:00 CE SOIR: Régional

18:30 PROPOS ET CONFIDENCES

19:00 LA P'TITE SEMAINE

Téléroman de Michel Faure. Avec Olivette Thibault, Yvon Dufour, Amulette Garneau, Yvon Leroux, Pierre Labelle, Ernest Guimond, Guy L'Ecuyer, Huguette Duguay, Edgar Fruitier, Clémence Desrochers, Anne-Marie Ducharme et Marcel Payer. Lors d'un repas d'anniversaire, Lucien se gave d'huitres. Très malade, il est conduit d'urgence à l'hôpital où il vivra des heures pénibles. Réal.: Claude Désorcy.

19:30 BASEBALL

Directement du Stade Olympique de Montréal, les Astros de Houston visitent les Expos de Montréal. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Réal.: Michel Quidoz.

22:00 LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREUX

Le Festival de 1976

22:30 TELEJOURNAL

22:45 NOUVELLES DU SPORT

23:00 L'ANALYSE TRANSACTIONNELLE

Début.

Approches de la psychologie et une theorie de la personnalité. Session de «dynamique personnelle» dirigée et animée par Madeleine et Jean-Guy Bonin, des Ateliers de développement humain **(1re de 6).** Recherche et texte: France L'Abbé. Présentation: Aline Desjardins. Réal.: Monique Renaud.

24:00 LA BRIGADE SPECIALE

JEUDI

23 juin

10:00 LES CHIBOUKIS

10:15 LES HISTOIRES DE CAVANI

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 LA MAISON DES BOIS. (Début)

12:00 LE PRINCE SAPHIR

12:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX

13:00 SUR DES ROULETTES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 REFLETS D'UN PAYS

De Jonquière. ''LA CUISINE SAGUENEENNE''

14:30 CINEMA

BESTIAIRE D'AMOUR. Documentaire réalisé par Gérald Calderon, d'après le livre de Jean Rostand.

16:00 ANIMAGERIE

16:30 FANFRELUCHE

''LE PETIT CHAPERON ROUGE''

17:00 LA CLOCHE THIBETAINE.

Début

18:00 CE SOIR: Régional

18:30 PROPOS ET CONFIDENCES

19:00 SUR LA COTE DU PACIFIQUE

19:30 Y A PAS DE PROBLEME

20:00 LES GRANDS FILMS

La Prison. Drame réalisé par David Wickes, avec James Laurenson, James Maxwell et Philip Madoc. Le célèbre éditeur du magazine sexé, *Vous c'est Moi*, est impliqué brutalement dans une troublante histoire de meurtre (USA).

22:00 TERRE ET MOISSONS

L'évolution de l'agriculture dans les pays en voie de développement. **5e:** «Les Terres nouvelles». Mise en friche de terres jugées jusqu'à ce jour improductives. Commentaires et recherches: Gustave Larocque. Narrateur: Yvon Leblanc. Réal.: Jean-Guy Landry.

22:30 TELEJOURNAL

22:45 NOUVELLES DU SPORT

23:00 LA NUIT DE LA ST-JEAN

1:00 ANGOISSE

Début.

Possession. Drame réalisé par John Cooper, avec Joanna Dunham, John Carson et James Cossins. Un couple loue une maison abandonnée dans la banlieue anglaise qui fut, dans le passé, le théatre d'un sinistre événement (Brit.).

VENDREDI

24 juin

10:00 CLAK

10:15 LES HISTOIRES DE BENJAMIN

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 LES AVENTURES DE TOM SAWYER

12:00 LE MONDE EN LIBERTE

12:30 LA CUISINE D'AILLEURS

Début.

Juliette Huot invite Etche Copar du Pérou qui prépare une soupe aux crevettes et, comme apéritif, une eau de vie de raisin du nom de Pisco. Réal.: Michel Petit.

13:00 SUR DES ROULETTES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 REFLETS D'UN PAYS

14:30 CINEMA

''LES FOUS DU STADE''. Comédie réalisée par Claude Zidi, avec les Charlots

16:00 ANIMAGERIE

16:30 MAIGRICHON ET GRAS-DOUBLE

Début

17:00 CIRQUE DU MONDE

Début.

''LE CIRQUE DE JEAN RICHARD''

18:00 CE SOIR: Régional

18:30 PROPOS ET CONFIDENCES

Claude Dauphin (dernière de 5)

19:00 ENCORE DEBOUT

19:30 MARCUS WELBY, M.D.

''FUREUR NOIRE'' (1ère de 2)

20:30 ALLER-RETOUR

Début.

L'art de voyager, dans des pays ou des endroits moins connus, selon nos goûts, nos moyens et le temps dont nous disposons. Animateur: Jacques Fauteux.

21:00 LA FETE DE LA ST-JEAN

22:30 TELEJOURNAL

22:45 NOUVELLES DU SPORT

23:00 CINEMA

Le Cerveau d'acier. Science-fiction réalisée par Joseph Sargent, avec Eric Braeden, Susan Clark et Gordon Pinsent.

24:30 CINE-NUIT●

La Ballade des sans-espoir. Aventures réalisées par John Cassavetes, avec Bobby Darin, Stella Stevens et Everett Chambers. Un groupe de jazz, sous l'impulsion de son chef, cherche sa formule.

LA fff NOUS INFORME

BONNE NOUVELLE POUR SAINT-GEORGES/POWERVIEW

Depuis près de 3 ans, les gens de la région de Saint-Georges/Powerview font des pressions auprès de Radio-Canada pour obtenir un ré-émetteur à Pine Falls.

La lutte n'a pas été vaine, car le 7 juin, le CRTC devait entendre la demande officielle de Radio-Canada Winnipeg pour l'installation du ré-émetteur.

Il n'a pas été nécessaire que cette présentation soit faite, car c'était chose accomplie grâce aux nombreuses demandes reçues des gens de la région.

De bonne source, nous apprenons qu'au plus tard, en février 1978, tout devrait être fonction.

Félicitations aux gens de la région pour leur lutte.

LE C.J.P. PRÉSENTE DISCO SAINT-JEAN

Un fin de semaine dansante qui aura lieu à La Broquerie les 24, 25 et 26 juin à l'occasion de la Fête de la Saint-Jean-Baptiste.

Il y aura de la musique vendredi à partir de 20h jusqu'à 1h00. Le 100 Nons présentera un spectacle durant la soirée.

Samedi après midi de 13h00 à 16h00, Discothèque Ouverte recevra vos appels. Une ligne sera à votre disposition. Ensuite, musique jusqu'à 1h00.

Dimanche, à partir de midi et jusqu'à minuit, de la danse encore une fois.

Venez vous amuser avec nous.

Un terrain de camping derrière l'école secondaire est réservé aux jeunes.

PROJET DE FÉDÉRATION DES CLUBS FRANCOPHONES DE L'ÂGE D'OR

Une motion a été passée lors de l'assemblée annuelle demandant que MM. Zeph Audet et Pierre Meunier fassent la tourné des clubs francophones d'âge d'or de la province pour expliquer le projet de la Fédération de l'Age d'Or du Manitoba.

Nous avons terminé notre tournée et nous pouvons vous dire que nous avons été très bien reçus par les clubs visités.

La tournée, dans son ensemble, fut très positive et d'ici quelques jours les clubs se prononceront au sujet de la Fédération.

Une première réunion de l'exécutif se tiendra probablement vers le 28 juin afin de formuler des projets et faire des demandes d'octroi dans le cadre du programme fédéral "Nouveaux Horizons".

Merci encore une fois du bel accueil que vous nous avez donné.

Zeph Audet et Pierre Meunier.



La L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques a tenu sa dernière réunion avant les vacances d'été le mardi 7 juin après un succulent souper au Club La Vérendrye. Ving-huit membres et M. l'Aumônier se sont rendus et tous se dirent enchantés de cette rencontre amicale.

Les comités sont maintenant formés et voici le nom des dames responsables de chacun de ces comités: Spirituel, Mme Louise (Almanzor) Trudeau; Education, Mme Augustine Abraham; Activités sociales, Mme Lorraine Trudeau; Publicité et presse, Mme Dolorès Laurendeau; Recrutement, Mme Gabrielle Comeault.

Nous accueillons avec plaisir deux nouveaux membres; Mme Aline Trudeau et Mme Jeannette Boisvert.

Le comité en charge de l'organisation du thé-bazar rappelle à tous qu'il est déjà temps de penser aux articles de couture, crochet, tricot, peinture, etc. qui seront mis en vente.

Le comité spirituel a organisé une très belle soirée de prières en l'honneur de la Vierge Marie le 18 mai avec chants, lectures, méditation, récitation du chapelet. Plusieurs paroissiens profitèrent de cette occasion pour réaffirmer leur confiance en notre Mère du Ciel.

Trente et un jeunes ont eu le bonheur de recevoir le sacrement de confirmation des mains de Mgr Hacault. Après cette belle cérémonie, on remit aux enfants un cadeau-souvenir, gracieuseté de la L.F.C., pour marquer davantage ce jour mémorable.

... .

Félicitations et meilleurs voeux de bonheur à Gilbert Trudeau et Deanna Natyma à l'occasion de leur mariage le 11 juin.

D.B.L.

1877 - CENTENAIRE DE SAINT-PIERRE-JOLYS - 1977

La Fête au Village à Saint-Pierre-Jolys organisée par le comité culturel

Du 24 juin au 1er juillet 1977 avec exposition tous les jours de 2hrs à 5hrs– de 7hrs à 10hrs.

Ouverture à 7hrs, le 24 juin au gymnase de l'école secondaire.

Le soir, les activités auront lieu au Centre Récréatif.

Le prix d'entrée pour les soirées est de

$2.00 (15 ans et plus)

$1.00 (14 ans et moins)

Vendredi, le 24 juin à 8h30
— Le 100 Nons

Samedi, le 25 juin
— Soirée des finissants [*une invitation seulement*]

Dimanche, le 26 juin de 1h30 à 5hrs
— Thé au Centre récréatif [*tous les professeurs et les anciens sont bienvenus*]

Dimanche, le 26 juin à 8h30
— Les Blés au Vent

Lundi, le 27 juin à 8h00
— Bingo [*comme d'habitude*]

Mardi, le 28 juin à 8h30
— Les Gais Manitobains

Mercredi, le 29 juin à 7h00
— Célébration à l'église [*prêtres, religieux, religieuses, fidèles*] suivie d'un vin et fromage au Centre récréatif

Jeudi, le 30 juin
— Soirée libre

Vendredi, le 1er juillet à 8h30
— Soirée de variétés [*invitation à tous les Comités culturels*]

PARENTS & AMIS.. C'est un rendez-vous chaleureux!.. tous les jours — toute la semaine.

COMITÉ CULTUREL DE SAINT-PIERRE-JOLYS

Président: Fernand Robidoux
Vice-présidente: Béatrice Bohémier
Conseillers: Gérard Curé, Lucille Carrière, René Gobeil, Nicole Gagné, Henri Desharnais
Directeur-animateur: Marcel Côté
Secrétaire: Anne-Marie Roy
Vérificateurs: Forest, Guenette & Cie

Pour tous renseignements concernant la semaine culturelle, composez 433-7164 ou 433-7716.

GRAND RASSEMBLEMENT
À SAINT-PIERRE-JOLYS
LE SAMEDI, 2 JUILLET 1977
AU CENTRE RÉCRÉATIF.
DÉFILÉ 14h00
BÉNÉDICTION ET DÉVOILEMENT DU MONUMENT 15h30
P'TIT CABARET AVEC GÉRARD CURÉ ET SON ÉQUIPE.
CHORALE BEL CANTO SOUS LA DIRECTION DE JACQUELINE ROY.
DANSE DU BON VIEUX TEMPS AVEC LE VIOLON D'ALEC CARRIÈRE.
FEU DE JOIE ET FEU D'ARTIFICE.
BILLETS POUR BANQUET ET BAL EN VENTE:
SAINT-PIERRE-JOLYS - CHEZ NOS COMMERCANTS.
SAINT-MALO - À LA COOPÉRATIVE.
SAINT-BONIFACE - CENTRE D'ACHATS MULAIRE
LE COMITÉ DES FÊTES DU CENTENAIRE DE SAINT-PIERRE-JOLYS

LE COMITÉ DES FÊTES DU CENTENAIRE DE SAINT-PIERRE-JOLYS

Comité: Gérald Fontaine, président; Fernand Robidoux, vice-président; Claudette Lussier, secrétaire. Conseillers: René Mulaire, Henri Bérard, Gilbert Lahaie, Gérard Curé, Albert Robidoux, Lucille Carrière, Rhéal Bérard, Paul Perreault, Raymond Bérard.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS: Tél.: 433-7671



La Page de Bicolo ...

Allo les amis!

N'oublie pas la fête de papa dimanche le 19 juin. Fais-lui une belle surprise .....

Bicolo!

LA FÊTE DES PÈRES

Pour la fête de papa dimanche - sit tu es petit colorie ce joli gâteau et tu le donnes à papa. Si tu es plus grand fais un beau gâteau au chocolat pour toute la famille. Comme c'est bon du gâteau ... papa sera bien content.

Voci une recette facile.

GATEAU AU CHOCOLAT

- ½ tasse de beurre
- 2 oeufs
- 2 tasses de farine
- 2 c. à thé de poudre à pâte
- 1/3 de tasse de cacao
- 1¼ tasse de sucre brun
- 1 tasse de cafe au lait
- ½ c. à thé de sel
- 1 c. à thé de soda
- 1 c. à thé de vanille

Crémer le beurre. Ajouter le sucre et les jaunes d'oeufs. Tamiser les ingrédients secs ensemble et ajouter au premier mélange en alternant avec le liquide. Battre les blancs d'oeufs jusqu'à ce qu'ils soient fermes. Ajouter lentement au mélange.

Ajouter la vanille. Faire cuire dans deux moules ronds à un four de 325 pendant 25 à 30 minutes.

Très bon

1877 CENTENAIRE 1977

Plusieurs de mes amis fêtent cette année le Centenaire de leur paroisse.. A tous ceux de Saint-Joseph - Saint-Jean-Baptiste et Sair' Pierre-Jolys - amusez-vous bien durant vos célébrations!

Voici deux petites histoires de mes amis Lynne et Benoit sur: Ce que j'aimerais être quand je serai grand. Bravo les amis!

Quand je serai grand...

Ce que j'aimerais être - Quand je serai grande, je voudrais être une maîtresse. Je serais une maîtresse de la troisième ou quatrième année. Je corrigerai beaucoup de fautes. J'aiderai tous les enfants. J'enseignerai différents sujets. Parfois, quand c'est la récréation j'irai dehors avec les enfants. Je m'habillerai bien et propre. J'enseignerai tout l'avant-midi. Pendant tout l'après-midi, je serai un professeur de culture physique. Je me changerai en un costume de culture physique. Je montrerai beaucoup de jeux aux enfants. Et je les garderai tous en forme. J'enseignerai tout ça dans une école française. J'étudierai ce métier, dans un collège français. En faisant ce métier, je gagnerai peut-être beaucoup d'argent. Pour le moment c'est ça que j'aimerais "ÊTRE".

Lynne Cenerini, 10 ans
909 Sainte-Thérèse
Saint-Norbert, Man.

Quand je serai grand je désire être pilote d'avion à bord d'un porte-avion. J'aime la marine et l'aviation. Le métier d'aviateur permet d'aller dans des pays étrangers et de connaître plus de choses. C'est aussi une vie intéressante, pleine d'action où on risque sa vie à chaque vol.

Les porte-avions ont plus de difficultés à se poser car la piste est plus petite et demande plus d'expérience et il faut accrocher les cables de freinage.

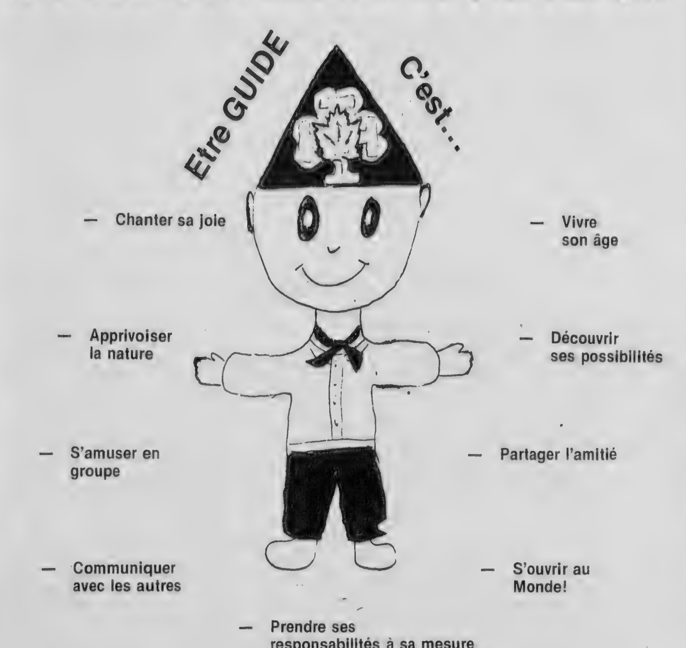
Benoit Nayet, 11 ans
Saint-Pierre-Jolys, Man.

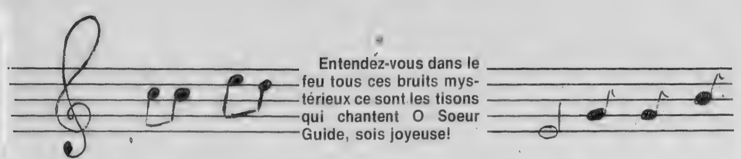
Dessine un cerf-volant

Activités de l'été:
Joins le mot à l'action que font ces petites filles.

Page spécialement préparée par les GUIDES du diocèse de Saint-Boniface!

Tu connais les guides? Elles nous invitent à leur camp d'été. Viens donc avec moi y faire un tour!

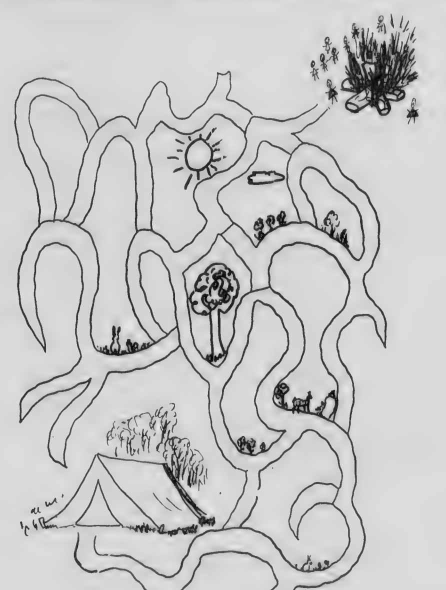




Sois le **BIENVENU** à notre camp d'été!

Au camp on voit des arbres, des fleurs, des animaux. Je t'invite surtout à notre grand feu de camp. Malheureusement les indications sont un peu compliquées.

Peux-tu te rendre de la tente au feu de camp et venir chanter avec nous?



GRILLE-GUIDE

Peux-tu retrouver tous ces mots dans la grille de droite?

1 JEANNE D'ARC
2 BADEN (POWELL)
3 (BONNE) ACTION
4 GUIDE
5 JEANNETTE
6 KAMSOK
7 GRAND JEU
8 CHANT
9 BRICOLAGE
10 DANSE
11 CHEFTAINE
12 LOI
13 DÉCOUVRIR
14 VIVRE
15 DIEU
16 CAMP (D'ÉTÉ)
17 CAMP (D'HIVER)

C	J	K	A	M	S	O	K	P	O
I	G	R	A	N	D	J	E	U	R
D	E	C	O	U	V	R	I	R	B
C	H	E	F	T	A	I	N	E	R
E	T	T	E	N	N	A	E	J	I
J	E	A	N	N	E	D	A	R	C
Q	E	S	N	A	O	R	V	F	O
S	V	T	P	M	A	C	I	O	L
G	U	I	D	E	B	N	V	L	A
X	M	O	O	I	E	U	R	S	G
Z	T	N	A	H	C	A	E	T	E

ATTENTION... ATTENTION!

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta Carte de Membre. A chaque semaine un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
....
Code postal: ....
Âge: .... Grade: ....

Attention Serge Grenier de Beauséjour, Man. Tu as gagné un prix mais il m'est revenu ... aurais-tu changé d'adresse? Ecris-moi vite!!

4141 Roxanne Fontaine, Saint-Boniface
4142 Colette Normandeau, Sainte-Anne
4143 Denis Desmarais, Dufresne
4144 Lise Desmarais, Dufresne
4145 Lise Delannoy, Windsor Park
4146 Marc Delannoy, Windsor Park
4147 Kenneth Loeppky, Lorette
4148 Jacqueline Desrocher, Lorette
4149 Gwen Mayor, Gladstone
4150 Donald Guiboche, Saint-Laurent
4151 Gilbert Deurbrouck, Aubigny
4152 Cheryl Bruce, Saint-Laurent
4153 Suzanne Dupas, Saint-Boniface
4154 Ginette Pelland, Aubigny
4155 Marc Soucy, Saint-Adolphe

MEMBRE GAGNANT
No 2449 — Ginette Desrosiers, 5 ans
Sainte-Anne, Manitoba

CÉLÉBRONS ENSEMBLE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

PROGRAMME

La Fête franco-manitobaine

VENDREDI, 24 JUIN

7h00 Partie de balle
10h00 Feu de la Saint-Jean
Chants et danses par les Gais Manitobains
Programme de variétés par le Conseil Jeunesse Provincial
Services - Le Gourmet, Cantine, Le petit Canot, kiosque, souvenirs

SAMEDI, 25 JUIN

12h00 Ouverture des services
3h00 Défilé de la Saint-Jean
Il y aura du chant et de la danse tout au long de l'après-midi - musique sur le terrain par C.K.S.B.
7h00 Partie de balle
8h00 Soirée disco par le Conseil Provincial

DIMANCHE, 26 JUIN

11h00 Messe de la Saint-Jean
Dévoilement du monument aux pionniers
12h00 Tournoi de balle
Tournoi de fer à cheval
Tir au câble
2h00 Finale du concours Mlle Manitoba Français
8h00 Ecole secondaire - Soirée animée par les Gais Manitobains
10h30 Feu d'artifice

Note: De midi à minuit, cuisine canadienne par la Pâtisserie Freynet. Bienvenue à tous.



LE DÉFILÉ DE LA SAINT-JEAN

SAMEDI LE 25 JUIN À 3h P.M.

Les organisations, paroisses, groupes, maisons d'affaires et individus qui veulent participer au défilé sont invités à donner leur nom à:

André Lord. Tél.: 1-424-5472 ou à la S.F.M. 233-4915



CAMPING

L'organisation de La Broquerie vous offre des facilités de camping de divers types répondant à presque tous les goûts. Pour information et réservations, composez 1-424-5472

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

La Broquerie

Pour tous renseignements concernant les fêtes à La Broquerie, communiquez avec monsieur Jean-Léon Lord, gérant coordonnateur au 1-424-5472.

Directeurs de la société: Président: David Fillion; Vice-président: Antonin Nadeau; Secrétaire: Denis Blay; Trésorier: Claude Jolicoeur; Gilbert Turenne, Réal Brindle, Maurice Lavoie.

LA FÊTE FRANCO-MANITOBAINE
À LA BROQUERIE
les 24, 25 et 26 juin

Les candidates au titre de "Mlle Manitoba Français"

[Photos Raymond Guyot]



Raymonde Philippot
Mlle Comité Culturel de Saint-Claude - Haywood



Gina Bernardin
Mlle Centre Culturel de Sainte-Anne



Diane Kirouac
Mlle Comité Culturel de La Broquerie



Monique Allard
Mlle S.F.M.



Linda Roch
Mlle Hôtel Dawson



Christine Bergeron
Mlle Presse-Ouest-Ltée.



Gisèle Fredette
Mlle C.U.S.B.



Mona Allard
Mlle Assurances Aurèle Désaulniers



Lyne Marion
Mlle Club 4-H Saint-Jean-Baptiste



Jacqueline Fréchette
Mlle L.F.C. — Saint-Boniface



Angèle Abraham
Mlle Comité Culturel d'Ile-des-Chênes



Martine Brunette
Mlle Comité Culturel de Lorette

GRANDE VENTE

du 17 au 30 juin

BOIS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

"Aspenite"	4x8x 7/16	$ 4.75
"Epinette standard"	4x8x 5/8	$10.75
"Epinette D"	4x8x 1/2	$ 7.40
"Sapin standard"	4x8x 3/8	$ 6.95
"Epinette D"	4x8x 3/8	$ 5.50

Montant de cloison "Economy" en épinette 48c ch.

Epinette "Economy" 2x4x10-12-14-16 $75.00 le m.



FENÊTRES ET PORTES MÉTALLIQUES

- fenêtres coulissantes
- portes de patio
- auvents
- baies vitrées
- porches métalliques
- encadrements
- etc.....

UN MONDE NOUVEAU DE COULEURS
en peinture et en tapisserie

Peinture "Glidden" facile à appliquer - sèche rapidement. Pour l'extérieur et l'intérieur

$6.49 le ga.

Peinture "Glidden" pour l'extérieur à base d'huile - facile à appliquer.

$8.49 le gal.



"KEM VELVET"
Semi-mat (intérieur) $13.95 le gal.

"KEM - 1"
Couche lustrée (extérieur) $16.95 le gal.

"KEM - 1"
Latex (extérieur) $14.95 le gal.

RABAIS DE 30% SUR LES PRIX DE LA TAPISSERIE

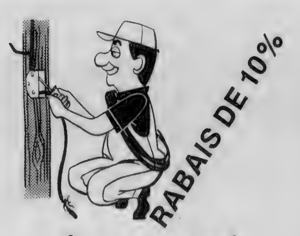


PORTES DE GARAGE

Panneaux de bois	9x7	$150.00	ch.
Panneaux métalliques	9x7	$129.00	ch.

TUILES EN CÉRAMIQUE

6" x 6"	- Régulier	$1.25	le pi. ca.
	- SPÉCIAL	$0.85	
4¼" x 4¼"	- Régulier	$1.19	le pi. ca.
	- SPÉCIAL	$0.95	



RABAIS DE 10%

PLOMBERIE:

Stock complet de matériaux de plomberie.
Baignoire - Blanc - "SALM" $89.00

ÉLECTRICITÉ:

Stock complet d'accessoires
NMD 7-14-2 câble-prise-interrrupteurs



210 Bardeaux "Trueseal"
$18.95 par carré

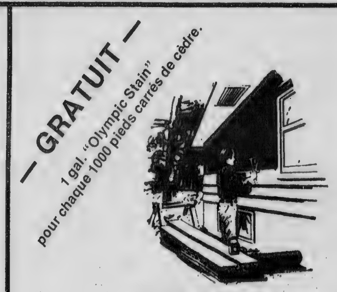
OLYMPIC STAIN

Un revêtement meilleur que la peinture.
Régulier: $15.95 le gallon
SPÉCIAL: $13.95 le gallon

OLYMPIC OVERCOAT (blanc)

Rég.: $18.75 SPÉCIAL: $14.75

— GRATUIT —
1 gal. "Olympic Stain" pour chaque 1000 pieds carrés de cèdre.



3/4 x 10 Cèdre B pleine longueur
$525.00 par M

HEURES D'AFFAIRES

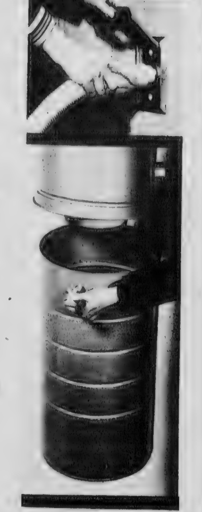
Lundi-vendredi: 8 a.m. à 6 p.m.
Mercredi jusqu'à 9 p.m.
Samedi: 8 a.m. à midi.

CENTRE COMPLET DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION POUR RÉSIDENCES ET BÂTIMENTS DE FERME
10,000 PIEDS CARRÉS D'ESPACE DE MAGASIN
15,000 PIEDS CARRÉS D'ENTREPÔT



C'EST LE MOMENT OU JAMAIS, AUX MEILLEURS PRIX

VACU-MAID
Aspirateur intégré



PAS de fil pour vous embêter

PAS d'appareil à remuer

PAS de filtre à changer

PAS de bruit... enfin... presque pas de bruit

COMPREND:

L'appareil central

25 pi. de boyau et support

Jeu d'outils

3 prises

60' de tuyauterie PVE

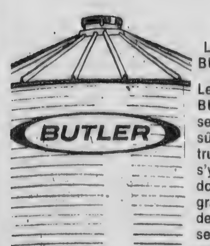
MODELE CP 125 - Régulier $595.
- SPÉCIAL $495.

Installation $100.

Facile à installer au moment de la construction. Peut être aussi installé dans les maisons déjà construites.

BUTLER

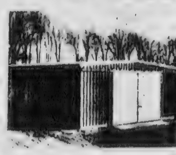
NOM RECONNU DANS LE DOMAINE DES REMISES



REMISAGE SÛR!

La marque de commerce BUTLER en est la garantie

Les remises à grain BUTLER vous garantissent le remisage le plus sûr. Elles ont été construites par des gens qui s'y connaissent dans le domaine du remisage du grain. Il est de plus facile de transformer cette remise en une unité de séchage si vous décidez de sécher vous-même votre grain. Venez en discuter avec nous. Téléphonez ou venez nous voir.



NOUS PRÉSENTONS L'ÉLÉGANT BATIMENT DE FERME BUTLER FARMSTEAD II

Vous savez que BUTLER n'offre que des bâtiments de grande classe. C'est exactement ce que vous obtenez lorsque vous choisissez le FARMSTED II.

Les murs sont droits, donnant à l'intérieur du bâtiment plus d'espace. Vous pouvez aussi agrandir en long ou en large le bâtiment selon vos besoins. Et vous placez portes et fenêtres là où vous voulez.

FARMSTED II est conçu avec précision et conformément au code national du bâtiment dans votre région. Ses couleurs multiples en font un élément attrayant sur votre ferme. Pour plus de renseignements sur ce bâtiment hors pair, venez nous voir.

REMISES ET INSTALLATION DEMANDEZ NOS PRIX

MACHINES/OUTILS PORTATIVES

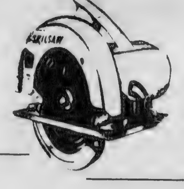
Facilitez votre travail avec des outils appropriés.

SCIE MÉCANIQUE 9"
modèle 34-580
Moteur et table compris

Régulier : $249.00
SPÉCIAL : $219.00

SCIE STANDARD 7¼"
Modèle 574 C

Régulier : $45.95
SPÉCIAL : $39.50



VENTE À L'ENCAN

- BOIS DE CONSTRUCTION - PORTES - FENÊTRES - TAPIS - OUTILLAGE - CONTREPLAQUÉ

ENDROIT: Wm Dick & Sons (1968) Ltd

HEURE: 10h30 - 25 juin 1977

REPAS SUR LES LIEUX

CONDITIONS: comptant - vous emportez.

— GRATUIT —

Des tabliers de menuisier et crayons pour chaque achat de materiaux de construction

TAPIS

Aubaines extraordinaires

Jamais il n'y a eu de meilleures affaires à faire vente à pleins camions

High country: "shag" pelucheux-revers en jute-nylon	$ 6.95 vg. ca.
Malagar: embrossé-revers en mousse-nylon-Multicolore	$ 5.95 vg. ca.
Chatel Print: bouclé imprimé-nylon	$ 5.50 vg. ca.
Rustic garden: embossé, motifs sculptures, nylon, mélange de couleurs	$ 7.95 vg. ca.
Spring Frolic: nylon, doublé mousse	$ 4.95 vg. ca.
Melody lane: Revers en jute, demi "shag" mélange subtil de couleurs	$11.95 vg. ca.

AUTRES TYPES

Private stock: Revers en jute, polyester, multicolores	Régulier : $16.95 SPÉCIAL : $11.95
Gaslights: Revers en jute embossés, 100% nylon, mélange de deux couleurs	Régulier : $16.95 SPÉCIAL ; $11.95
S P 155: Couleurs attrayantes, imprimé, 100% nylon, doublé caoutchouc	SPÉCIAL : $ 5.95

GRATUIT. Une couche de fond de latex pour tout l'intérieur de la maison.
Pour chaque achat de tapis pour une nouvelle maison.

WM. DYCK & SONS (1968) LTD.

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

Niverville, Man. R0A 1E0
Téléphone: Niverville: 338-4438
Winnipeg: 284-0770

Notre-Dame-de-Lourdes

FETE CHE[illegible] LES FAMILLES DAV[illegible] JAMAULT

Pour la [illegible]uxième année consécuti[illegible]s familles Davy-Jamaul[illegible] réunissaient le 5 juin à N[illegible]Dame-de-Lourdes pour [illegible] connaissance avec de la [illegible]enté venue de France. [illegible] année ce furent les [illegible]s, M. et Mme Jean Laizé [illegible]urs fils Paul, et Joelle, ep[illegible] de Paul, tous de Lille-[illegible]llaine, Bretagne. Mme [illegible]n Laizé est la petite cou[illegible] de Mme Alexis Jam[illegible] du Foyer Notre-Dame.

Donc di[illegible]nche après-midi les familles venant principalement de Saint-Boniface et de Notre-Dame-de-Lourdes, et aussi de Storthoaks, Saskatchewan, [illegible] Treherne et de Rathwell se rassemblaient à la salle paroissiale. Tous étaient heureux de se rencontrer et de nouer de nouveaux liens avec ces gentils cousins que plusieurs connaissaient de nom, car Paul correspondait déjà depuis nombres d'années avec Mme Alexis Jamault et Soeur Alice Jamault. Chacun y allait du meilleur de sa connaissance pour changer les milles en kilomètres, les acres en hectares, les dollars en francs, etc.

Le repas qui suivit fut un vrai partage. Deux tables furent garnies de mets variés et préparés avec goût par les cordons bleus de chaque famille. Du vin canadien vint arroser le tout et égayer les coeurs. M. Guy Savoie porta le toast à nos visiteurs. Tous, les moins jeunes, les jeunes et les petits, dégustèrent dans la joie et l'amitié ce succulent souper.

Les familles Laizé restèrent à Lourdes jusqu'au surlendemain. Ils en profitèrent pour visiter la ferme et la maison datant de 1893 et M. Alexis et Mme Marie-Anne Davy, pionniers sur la terre cultivée aujourd'hui par M. Roland Jamault. Ils visitèrent aussi quelques familles dans leurs foyers. Après avoir fait le voyage de Montréal à Winnipeg en automobile, ils retournèrent en France par avion le jeudi, 9 juin.

Les familles Davy-Jamault vous remercient, chers cousins, d'être venus jusqu'à elles et leur avoir apporté le souffle de générations issues du même sang breton.

Yvette Jamault,
soeur du Sauveur.

Lorette

CHEVALIERS DE COLOMB

19 juin, messe honoraire à Lorette suivie d'un déjeuner-communion à la salle paroissiale.

Messe à 9:00 a.m. avec le 4e degré. Vous chevaliers anciens et actuels sont invités ainsi que leurs familles.

Venez fêtez la fête des pères un peu spécialement cette année!

AVIS
AUX GENS DE LORETTE ET DES ALENTOURS

Julie Grouette a été nommée directrice des loisirs pour les mois d'été et sera disponible pour aider toute personne ou groupe se proposant d'organiser des activités récréatives, culturelles ou autres. Pour plus de renseignements ou pour offrir des suggestions, appelez Julie au 878-3321 ou 878-3719.

à vendre

A VENDRE - ST-CLAUDE - Grande maison, 1½ étage, 5 chambres à coucher, salle de bains, eau et égouts du village. Soubassement fini à la grandeur, salle de récréation. Garage double. Beau grand lot 90 x 140. Beaux arbres et arbustes. Composer 379-2004 après 6 heures.
11-831-12 C

A VENDRE

TRANSCONA - Duplex côte à côte, 5 pièces, 2 chambres à coucher. 2 ans seulement. Vacant. Possession immédiate. Prix réduit pour vente rapide. Appelez A.-J. Desaulniers 233-5874, ou Nu-World Realty 774-4471.

A VENDRE - Grande maison construite en blocs - 3 toilettes (2 baignoires) - 6 chambres à coucher - grand garage - Possibilité d'acquérir un terrain de quelques acres avec grands arbres et petite rivière - 4 milles au sud de St-Malo - Cette maison peut aussi bien être achetée par plusieurs familles pour vacances ou fin de semaine. Composer 433-7559.
8-801-12 C

A VENDRE - Norwood - Près école et église. Lot 50 x 90 avec beaux arbres. Zoné résidentiel R1. Composer 339-2352.
6-775-JN0

A VENDRE - MINI MAISON MOTORISEE - Comme neuve. Composer 233-5874.
10-827-JN0

A VENDRE - CHALET A ST-MALO - Titre clair. $26,000. Composer 1-883-2115 Saint-Adolphe.
10-818-13 C

A VENDRE - ST-JEAN-BAPTISTE - $18,000. Maison de 3 chambres à coucher, nouvelles armoires en acajou, tapis mur à mur au salon. Une nouvelle remise. Située sur grand lot 84 x 166. Composer 758-3803.
10-830-11 C

A VENDRE. - PONTIAC Parisienne Brougham 5,000 milles. Quatres portières, climatisée, hi-fi et tous gadgets. Coût original $8,600. Aubaine à $6,000. Au téléphone: 774-4825.

A VENDRE St-Boniface - Bungalow, 2 chambres à coucher. Idéal pour jeune couple. Pas d'agent s.v.p. Composer 786-3077 après 9h p.m.
9-812-JN0

À VENDRE - Norwood - Près école et église. Maison de 7 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement fini avec salle de récréation, salle de bains (2 pièces) et chambre supplémentaire. En très bon état. Composer 339-2352.
6-776-JN0

VENTE PRIVÉE - 579 Ste-Catherine - Maison, 2 chambres à coucher. Garage. Composer 786-3077 après 9h p.m.
11-840-11 C

À VENDRE - Lit continental 48" et matelas: $60.00. 1 table en arborite avec allonge et 2 chaises (brun) $40.00. Composer 474-0375.
11-834-11 C

A VENDRE - MAISON MOBILE, DOUBLE LARGEUR. 3 chambres à coucher, belle cuisine et beau salon. Fournaise à l'électricité. Air conditionné central. Cette maison est à un prix raisonnable. Actuellement située à Saint-Pierre. Composer 1-433-7138.
10-820-11 C

À VENDRE - Congélateur, 16 pieds cubes - Poêle Kelvinator 30" - Sécheuse au gaz - Réfrigérateur - 1 table et 4 chaises en bois - Chaufferette électrique - 3 tables en bois avec dessus en émail blanc. Composer 247-2513.
11-839-11 C

à louer

A LOUER - Plage Albert - Chalet, 3 chambres à coucher, complètement meublé. Foyer et grand terrain. Composer 247-7860.
9-804-JN0

A LOUER pour juillet et août, appartement 5 pièces, sommairement meublé; $150. par mois; adr. 883 Grosvenor avenue. Tél.: rés.: 284-1924, bur.: 786-0126.

À LOUER - St-Boniface. Appartement de 2 chambres à coucher. Entrée et salle de bains privées. Près arrêt autobus. Libre le 1er juillet. Composer 233-6723.
11-838-11 C

À LOUER - 565 Des Meurons. Logis de 2 chambres à coucher au 1er étage. Libre immédiatement. Composer 253-0046.
11-836-11 C

À LOUER - GRANDE CHAMBRE MEUBLÉE au 2e étage. Réfrigérateur et poêle inclus. En face de l'hôpital St-Boniface. Libre le 1er juillet. $70.00 par mois. Composer 247-3254 après 6 heures.
11-835-12 C

À LOUER - Suite complètement meublée pour la la période du 1er juillet au 15 août. Tél.: 233-6530.

A LOUER - St-Boniface. Appartement meublé ou non. 1 chambre à coucher. Libre. Composer 233-1593.
11-832-11 C

A LOUER - ST-VITAL - Nouvelles maisons (type "Town House") de 3 chambres à coucher. Frais de logement: $246. - $318.00. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 4-730, chemin River. Téléphone: 257-1767
26-521-JNO

Divers

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 257-5691 jour ou soir, 197, rue Kitson.
2-289-JNO

ON DEMANDE - Dame de moins de 65 ans pour tenir maison et prendre soin de dame âgée demeurant au Norwood. Salaire: $425.00, chambre et pension. Composer 942-3924 le jour; 453-6041 le soir.
9-814-JN0

DISTRICT ST-VITAL - Désire pour enfant de 2 ans, gardienne de 50 à 60 ans (qui ne fume pas) 5 jours par semaine, de 8 heures à 5 heures, pour mois de septembre. Références. Composer 256-5211.
11-833-13 C

PETITES ANNONCES

LA LIBERTÉ accepte pour publication des "petites annonces" au tarif de 10 sous du mot (minimum $3.50) pour une première insertion, et 9 sous du mot (minimum $3.) pour la répétition de l'annonce. Ces annonces doivent nous parvenir au plus tard le vendredi avant la date de parution du journal.

Assureurs

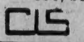


VIE, SANTÉ, INCAPACITÉ, ASSURANCE DE GROUPE, RÉGIME DE PENSIONS
JEAN-CHARLES POIRIER
Planification d'assurance, personnelle et d'affaires
Bur.: 942-6311 — Rés.: 257-2166



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051



Pour tout service d'assurances
FEU VIE MALADIE
AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions — Bateaux — Tours — Trains

Avocats-Notaires

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
AVOCATS ET NOTAIRES
R.-E. TEFFAINE, C.R., M. MONNIN,
A.-J. HOGUE, L. TEILLET
201-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G4
Téléphone: 233-1426

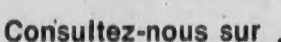
MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

TACHÉ AUTO BODY
317, rue Taché - Tél.: 247-7145
247-9550
MANITOBA AUTOMOTIVE TRADES ASSOCIATION — ATA



Consultez-nous sur
- Carosseries endommagées
- Voitures rouillées
- Peintures métalliques
- Peinture originale
- Estimés gratuits

430, rue Aulneau
Marc Poulin - Téléphone: 233-6546

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

Divers

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél.: 233-2211
Tampons pour tous usages

Ferblantiers



LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 233-7946

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

Chiropracteurs

Rendez-vous — Tél.: 433-7256
CENTRE CHIROPRATIQUE
SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys Est
Saint-Pierre, Manitoba
R0A 1V0
Chiropraticien:
Roland-E. Bohémier, D.C.

Rendez-vous — Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE
PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.

DR HENRI L. MARCOUX
chiropracticien
heures de bureau: 9h a.m. à 12h30 - 1h30 à 5h30 p.m.
Téléphone: 452-9803
226, chemin Saint Mary's
Saint-Boniface, Manitoba

Optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Dr R.J. Lecker, optométriste
Dr M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2

Plombiers

Balcaen J.-M. & Sons Ltd.
Plomberie, Chauffage et Tôlerie
Service prompt et efficace offert aux entrepreneurs ou aux individus
Homme de service en plomberie et chauffage de langue française
1392, route Pembina — Téléphone: 475-1506

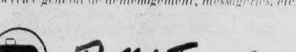
Transports

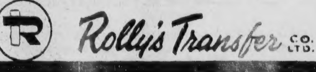
PIERRE J. BEAUDRY, Prop.



85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.





Gérant:
Rolly Painchaud — Tél.: 256-5869

Le festival du Voyageur

demande

secrétaire exécutif(ve)

Qualifications:

1- Bonne connaissance de la langue française, parlée et écrite.

2- Aptitude à suivre les directives et à accepter les responsabilités de la position.

3- Initiative personnelle.

Salaire:

A négocier

Entrée en fonction:

le 15 juillet

Si vous êtes intéressé(e) à ce poste, veuillez postuler par écrit ou en personne:

M. Gérald Turenne
directeur général
FESTIVAL DU VOYAGEUR
C.P. 10
219, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B5
Téléphone: 233-3460

LA DIVISION SCOLAIRE RIVIERE-SEINE NO 14

demande
pour septembre 1977

- Un professeur au pré-secondaire pour enseigner "Français et Sciences sociales" et "French and Social Studies" à l'école Saint-Norbert.
- Un professeur pour une classe de première année "Français Immersion" ou "Partial Immersion" (environ 20 élèves)

Adressez vos offres de services à:

Le directeur
Ecole Saint-Norbert
870, rue Sainte-Thérèse
Saint-Norbert, Manitoba
R3V 1H8

DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE NO 4

demande

1 professeur à plein temps pour enseigner au niveau secondaire au Collège Saint-Boniface en mathématiques, 9e et 10e années.

Faire parvenir vos demandes à:

M. Georges Druwe, directeur
Collège Saint-Boniface: cours secondaire
200 avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7
Tél.: 233-0210

VENTE PAR SOUMISSIONS

LA DIVISION SCOLAIRE RHINELAND NO 18

Des soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à **midi le 4 juillet 1977** pour l'achat de trois habitations construites par des étudiants et d'une remise à outils de 8 x 12.

On peut faire l'inspection de ces bâtiments sur le terrain de l'école W.C. Miller Collegiate durant les jours de classe, entre 9 A.M. et 3:30 P.M.

La soumission la plus élevée ne sera pas nécessairement acceptée non plus que toute autre.

Conditions: Comptant au moment de l'acceptation de la soumission.

HENRY F. FRIESEN
Secrétaire-trésorier
La Division scolaire Rhineland No 18
C.P. 390, Altona, Manitoba
Téléphone: 324-6491

ENGEL REALTY

PLAGE ALBERT - Chalet, 3 chambres à coucher, en excellent état. Complètement meublé. Lot 75 x 150 - 864 pieds carrés. Possession immédiate.

ST-BONIFACE - $25,900 - 5 chambres à coucher. Endroit tranquille. Appelez M. Péloquin 257-5691 ou Engel Realty 247-8878

ON DEMANDE

Personne(s) qualifiée(s) pour les travaux suivants à l'arène de LORETTE: production de la glace, entretien (concierge), direction de la cantine.

Adressez vos offres de services avant le 30 juin à:

John Bjornson
C.P. 187, Lorette, Man.
Tél.: 1-878-3027



Centre de Main-d'oeuvre du Canada **Canada Manpower Centre**

283, avenue Taché

8390B - **Ouvrière-couturière.** $3.25 et plus de l'heure. Temps partiel. Expérience à faire des modifications. Le travail peut être fait à la maison.

8447B - **Secrétaire-réceptionniste.** $500.00 par mois. Dactylo: 45 mots-minute. Belle apparence. Expérience requise.

8453B - **Surintendant de travaux de construction.** Salaire selon expérience. Connaissance de toute phase de construction.

8455B - **Secrétaire.** $7,700 par année ou plus selon expérience. Dactylo: 45 à 50 mots-minute. Sténo ou dictaphone. Expérience dans une banque un atout.

8457B - **Peintre licencié.** $8.66 de l'heure. Qualifié dans toutes les phases de peinture.

LA DIVISION SCOLAIRE DE TRANSCONA-SPRINGFIELD

Requiert pour septembre 1977 à l'Ecole Centrale, professeur de musique, à demi-temps. Doit être bilingue. Tâches à être déterminées par la directrice de l'école.

Adressez vos demandes à:

Mme Florence Rochon
a/s 760, avenue Kildare est
Transcona Manitoba
R2C 3Z4
Tél.: 224-1271

L'A.C.F.C. est à la recherche d'un agent de développement en Education

FONCTION:

— **sous la responsabilité du directeur général, aura pour tâche du réaliser le Plan d'Action en collaboration étroite avec le comité provincial de l'éducation et les agents de développement communautaire;**

— **ce coordonnateur devra d'abord établir un cheminement critique des opérations avec le comité provincial de l'éducation afin de réaliser les objectifs du Plan d'Action dans les trois prochaines années.**

EXIGENCES:

— **de préférence un(e) diplômé(e) universitaire spécialisé(e) en éducation;**

— **expérience dans le domaine de l'enseignement et-ou administration scolaire d'au moins quelques années;**

— **connaissance du milieu minoritaire et de préférence le milieu fransaskois;**

— **connaissance du français et de l'anglais.**

ENTRÉE EN FONCTION: à déterminer

SALAIRE: selon expérience et qualifications. Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Faites parvenir votre curriculum vitae à
Donald R. Cyr, directeur général
A.C.F.C.
2604, rue Centrale,
Régina, Saskatchewan S4N 2N9

LA DIVISION SCOLAIRE LA MONTAGNE NO 28

INVITE DES CANDIDATURES AUX POSTES SUIVANTS:

Saint-Claude Complex
Affaires et dactylographie (en anglais)

Institut Gollégial Notre-Dame
Un - Affaires et dactylographie (en anglais)
un - Français et Sc. Sociales

Institut Collégial Somerset
un - Affaires et dactylographie (en anglais)
un - "French & Soc. Studies", VII-IX
un - Mi-temps, sujets à être déterminés

Notre-Dame Elémentaire
un - grade I
un - grade III

Richard Elémentaire (Somerset)
un - Mi-temps, maternelle

Adressez toutes formules d'offres de services au:

Directeur Général
Division Scolaire La Montagne No 28
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
R0G 1M0
Tél.: 1-248-2228 Rés.: 1-744-2083



CBWFT RECHERCHE UN(E) COMMIS SECRÉTAIRE

LE(LA) CANDIDAT(E) DEVRAIT POSSÉDER:

- une bonne maîtrise du français et de l'anglais écrit et parlé
- le sens des responsabilités
- de l'initiative
- la connaissance de la dactylo

SALAIRE: De $9,818 à $11,632

Les demandes devront parvenir au plus tard le 24 juin à:

Monsieur John Watt
Agent aux ressources humaines
Radio-Canada
541, avenue Portage
C.P. 160
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 774-2541, poste 239

L'A.C.F.C. est à la recherche d'un coordonnateur du développement communautaire

FONCTION:

— **sous la direction du directeur général, voir à l'implantation de la politique de développement communautaire;**

— **susciter l'intérêt des régionales à se prévaloir des services d'un agent de développement communautaire.**

EXIGENCES:

— **de préférence un(e) diplômé(e) universitaire dans le secteur éducation et-ou sciences humaines;**

— **connaissance du milieu minoritaire, de préférence le milieu fransaskois;**

— **compétence dans le domaine de l'organisation et l'animation;**

— **le candidat aura à oeuvrer et voyager dans toute la province;**

— **connaissance du français et anglais.**

ENTRÉE EN FONCTION: à déterminer

SALAIRE: à négocier

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Faites parvenir votre curriculum vitae à

Donald R. Cyr, directeur général
A.C.F.C.
2604, rue Centrale,
Régina, Saskatchewan S4N 2N9





Michel Poirier vous offre un service complet et professionnel dans le domaine de l'immobilier. Achat et vente. Estimés gratuits. au téléphone: 668-8603 (résidence) ou 888-4920 (bureau).



La Compagnie H. D'ESCHAMBAULT LTD., 136, boulevard Provencher, Winnipeg (Manitoba), est heureuse d'annoncer la nomination de Mademoiselle Yvonne-J. Guénette comme agent d'assurance.

Pour vous renseigner sur les questions touchant l'assurance incendie et Autopac, n'hésitez pas à communiquer avec Yvonne, au 247-4816.

DUBOIS SALES & REALTY CO.

COURTIERS EN IMMEUBLES

ED. DUBOIS, propriétaireST-MALO, Manitoba R0A 1T0

Tél.: 347-5298

ST-PIERRE - Localité tranquille. Lot 60 x 190. Maison ancienne mais très moderne, 3 chambres à coucher, air conditionné, chauffage au gaz. Congélateur de 15', réfrigérateur et poêle, laveuse et sécheuse. Propriétaire doit quitter. $21,900 seulement.

ST-MALO ET ST-PIERRE - Choix de maisons modernes sur grands lots. Prix variant de $20,000 en montant.

ST-MALO - Aux environs du parc. Lot boisé avec roulotte meublée. Prix d'aubaine.

ST-PIERRE - Partie sud du village. Propriété de 9 acres avec maison moderne et autres bâtiments. A prix raisonnable.

DEUX MILLES DE ST-MALO - Propriété de 150 acres en partie boisées. Maison et autres bâtiments. A prix intéressant.

AUSSI DANS LES ENVIRONS - Des propriétés boisées variant entre 80 et 250 acres. A prix réduit.

Pour meilleurs résultats, appelez après 6 heures
ACTION SERVICE SATISFACTION



PLAGE ALBERT
Quatre ans seulement. Chalet comprenant 5 chambres à coucher, immense salon avec Foyer Franklin ouvert. Environ 200 pieds seulement de la plage. Complètement meublé. Eau et électricité. Propriétaire du terrain. Taxes, seulement $115.00 par année. Mme Al Forest, rés. 284-6458; bur. 233-7963.

40 ACRES — $12,500
4½ milles à l'est de Vivian sur route provinciale no 15. 660 pieds de frontage. Louise Fillion, rés. 247-2520; bur. 233-7963, ou Mme Al Forest, rés. 284-6458; bur. 233-7963.

PRES DE RRCC — ST. JAMES
Bonne maison pour jeune couple. Excellente localité pour étudiant du Collège. Bungalow de 2 chambres à coucher de bonne grandeur, salon et cuisine. Beaucoup d'armoires. Garage. En très bon état. On demande environ $25,000. Mme Al Forest, rés. 284-6458; bur. 233-7963.

MUN. DE STE-ANNE — $13,000
160 acres. Tout boisé. 6 milles au sud de Richer. Petit lac sur propriété. Louise Fillion, rés. 247-2520; bur. 233-7963.

510 RITCHOT — MAISON DE FAMILLE
Deux étages, 3 chambres à coucher et salle de bains au 2e. Salon, bureau ou chambre à coucher au 1er. Toute garniture en bois naturel. Tapis mur à mur partout. Planifié avec corridor au centre. Complètement clôturé. Mme Al Forest, rés. 284-6458; bur. 233-7963.

NIVERVILLE — $37,900
Bungalow de 6 pièces. Lot 66 x 132. Cuisine avec armoire à porcelaine encastrée. Idéal pour jeune couple. Louis Fillion, rés. 247-2520; bur. 233-7963.

ST-NORBERT — LOCALITÉ DE CHOIX
Deux propriétés. 1ère: Rue de l'Eglise - Bungalow de 3 chambres à coucher construit sur commande. Immense cuisine familiale avec beaucoup d'armoires. Joli salon avec choix de tapis mur à mur et draperies en satin faites sur commande. Soubassement complètement fini. Salle de récréation, salle de jeux, et bureau ou salle de couture. 2 plomberies. Garage chauffé au-dessus des dimensions moyennes. Lot 60 x 165. On demande environ $55,000. 2e propriété: Plus de 1,100 pieds carrés. Bungalow de 3 chambres à coucher. Soubassement fini. 2 plomberies. Garage. Environ $45,000. Mme Al Forest, rés. 284-6458; bur. 233-7963.

RUE LIPTON — $25,900
10% comptant. Bonne maison de famille de 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Louise Fillion, rés. 247-2520; bur. 233-7963.

McKAGUE SIGMAR REALTY

Centre Southdale — 256-4356

59 AV. ESSEX - 4 chambres à coucher, cave complète, garage. Lot de 50 pieds. $38,400 seulement. Léo Grouette 257-2363.

201 RUE BERRY - 2 chambres à coucher. En très bon état. Grande cuisine. Garage. $24,-900. Léo Grouette 257-2363.

BELLE GRANDE MAISON de famille. 4 chambres à coucher, salle à manger, grande cuisine, 2 salles de bains. Garage attenant. Appelez Corinne 256-4883.

30 MINUTES DE WINNIPEG - 5 acres. Maison de 2 chambres à coucher cave finie. Garage double. Prix raisonnable à $43,500. Possession le 1er août. Léo Grouette 257-2363.

ST-VITAL - $34,900 - Maison de 4 chambres à coucher avec soubassement complet, tapis mur à mur. En très bon état. Grand lot. Garage. Possession immédiate. Paiement comptant très bas. Pour visiter, appelez R. Lejeune 256-8793.

AUBAINE A SOUTHDALE - Propriétaire transféré. Maison de 4 chambres à coucher. $41,500 seulement. Pour plus d'information, appelez Annette Roy 256-1186, ou McKague Sigmar 256-4356.

STE-ANNE - MAN. - 240 acres bien boisées.

LORETTE - Nouvelle maison de 3 chambres à coucher. $43,900 seulement.

ILE-DES-CHENES - Ferme pour passe-temps. $45,900.

ILE-DES-CHENES - Maison de 3 ans, 3 chambres à coucher, soubassement fini, garage double.

MAISON PARAMOUNT - 3 chambres à coucher, réfrigérateur, poêle, laveuse, sécheuse. $16,900 seulement.

Pour plus de renseignements appelez Roland 247-6050.

ST-BONIFACE - Joli bungalow de 2 chambres à coucher, chambre supplémentaire au soubassement. Offre raisonnable acceptée. Appelez Noël Bérard 257-5456.

STE-ANNE - Grande maison de famille sur rue Centrale. Lot de 70 pieds de largeur. Ce joli bungalow comprend 3 chambres à coucher, salon, grande cuisine, style Island, avec grand espace pour les repas. Appelez Noël Bérard 257-5456.

PARC WINDSOR - Offre raisonnable acceptée pour ce joli bungalow de 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur au salon, salle à manger et chambres à coucher. Appelez Noël Bérard 257-5456.

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, St-Boniface, tél.: 247-2351
Nap et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510
Ron Gagnon - Rés.: 233-8498

PARC WINDSOR EXCLUSIVE - Maison de 3 chambres à coucher, cuisine avec "Dînette", salle de récréation. En très bon état.



RUE ST-JEAN-BAPTISTE Maison, 1½ étage, 2 chambres à coucher ou plus, beau grand lot.



SOUTHDALE - $61,900 - Bungalow très propre, 3 chambre à coucher, salle à manger avec portes coulissantes donnant sur patio. Bonne localité.



NORWOOD - $38,500 - Maison de 1½ étage, 2 chambres à coucher, salle à manger, soubassement complet. Garage. Près école, autobus et transport.



RUE VALADE
Maison en bon état, actuellement comme revenu. Très bonne localité, en face du parc La Vérendrye.

RUE CATHEDRALE
Bâtisse de 4 logis. En très bon état. En face de l'école et du parc Provencher. On demande $39,000.

RUE BERRY - Maison, 2 étages, 2 logis ou maison de famille.

BÂTIMENT DE COMMERCE - Crème glacée, chiens chauds, "hamburgers". Comprend aussi un très beau logis de 2 chambres à coucher.

RUE RITCHOT - Maison de famille de 2 étages.

RUE RITCHOT - Maison, 1½ étage avec 3 petits logis.

SAINT-VITAL — $98,500
Maison à 2 étages, 3 chambres à coucher sur lot de 75 x 190 - 1950 pieds carrés. Foyer naturel. Communiquez avec votre agent exclusif, Michel Poirier au 668-8603 ou 888-4920.

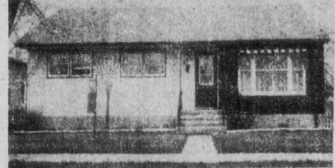
A. E. LEPAGE MELTON REAL ESTATE LTD.



DANIS REALTY LTD. Tél.: 257-2570

125, chemin Sainte-Anne, Saint-Vital R2M 2Z1

OUVERT AU PUBLIC
Vendredi, le 17 juin, 7h à 9 heures



90 Fernwood Est

Joli bungalow moderne de 6 pièces, salle à manger, grande cuisine, salle de récréation. Appelez Aimé Fillion, rés. 256-4762, ou bur. 257-2570.

OUVERT AU PUBLIC
Vendredi, le 17 juin, 7h à 9 heures



71 Lloyd

Bonne maison de 3 chambres à coucher à Norwood. Garage. Lot 25 x 120. Prix: $32,500. Appelez Aline Danis, rés. 253-2102, ou bur. 257-2570.

PRES HOPITAL ST-BONIFACE - Bonne maison de 2 chambres à coucher avec salle à manger. Poêle inclus. Garage. Appelez Ada Guenette, rés. 247-5903, bur. 257-2570.

F.F.H.Q. ... (suite)

chain au cours d'une conférence de presse tenue à Ottawa, à la tribune de la presse. Le titre du volume est encore tenu secret. Le directeur de l'Association des Jeunes Canadiens Français, Jacques Lapointe, nous indique cependant que ce document a été élaboré grâce au travail commun de toutes les associations provinciales de jeunes francophones, dont le Conseil Jeunesse Provincial. Il comprend notamment une analyse de la situation de l'éducation, des loisirs et des communications et le plan d'action de chaque association provinciale. En conclusion, un certain nombre de recommandations, destinées, selon Jacques Lapointe, à tous les niveaux de gouvernement. Celles-ci, si elles ressemblent fort à celles de la FFHQ, seront cependant des revendications essentiellement axées sur les problèmes des jeunes.■

Lettres

(suite)

y consacre de son temps depuis quelques semaines seulement.

En terminant, permettez-moi de vous faire deux mises au point. La première se veut une clarification du rôle du CCFM. Notre but est de faire rayonner la vie culturelle au Manitoba français. Laquelle? En plus d'organiser des activités et des programmes culturels et paraculturels, nous voulons répondre aux besoins qu'ont exprimés plusieurs franco-manitobains, aussi bien dans les communautés rurales que dans les communautés urbaines. La Fête Franco-Manitobaine est un exemple. La Rédaction de La Liberté se proposerait-elle de définir pour les franco-manitobains quels sont leurs besoins?

Et puis, Messieurs, vos bureaux sont à vingt-cinq pieds du mien. Sortez, un peu, et la prochaine fois que vous jugez bon de "bien" informer la population sur les activités du CCFM, auriez-vous l'obligeance de venir vous renseigner afin de ne pas vous laisser succomber à la tentation d'écrire des informations erronées?

Norman A. Dupasquier,
Directeur général
Le Centre Culturel
Franco-Manitobain

Félicitations

M. le Rédacteur,

Félicitations sincères à la Chorale Bel Canto, qui sous l'habile direction de madame Jacqueline Roy, a présenté un magnifique concert, le dimanche 5 juin à Saint-Pierre-Jolys.

La Chorale, composée de membres des paroisses de Saint-Pierre-Jolys, Saint-Malo et Otterburne, a fait son entrée en chantant quelques versets de "Venez gens de chez-nous", chant thème pour les fêtes centenaires de la paroisse de Saint-Pierre-Jolys. Puis le choeur a interprété, avec beaucoup de grâce, des pièces de caractère religieux, quelques Negro Spirituals, et plusieurs arrangements folkloriques. Ils ont chanté parfois *a capella*, mais le plus souvent accompagnés au piano par madame Hélène Arpin.

Merci pour une soirée des plus aréable et continuez votre beau travail. Le monde a tant besoin de vos sourires, de votre chanson!

Amanda Desharnais, snjm

DIPLÔMÉS... (suite)

Baccalauréat en Education

Allain, Denyse; Bernard, Colette Nicole Marie; Courcelles, Angeline Helene; Fouasse, Hubert Léon, B.A.; (Lat. Phil.) Lambert, Louise Eveline Marie; Mulaire, Madeleine Marguerite Marie.

"Certificate in Education"

Gurican, Dianna Lynn Margaret, B.A.

Certificat en Education

Alarie, Diane Jacqueline, B.A.; Arbez, Monique Bernice; Bohémier, Marie Madeleine Liliane, B.A.; Boisjoli, Roland André, B.A.; Boulet, Donald Joseph, B.A. (Hons.); Bourgault, Johanne, B.A. (Ott.); Campagne, Joseph Henri Gérard, B.A.; Ewart, Gestny Sharon, B.A.; Gagné, Raymonde Irène Marie, B.A.; Giasson, Marie-France Jeannine, B.A.; Gosselin, Linda Louise, B.A.; Kirouac, Colette-Thérèse, B.A.; La Fleur, Gilles Marc Jean Joseph, B.Sc. (Wpg.); Limoges, Joseph Elphège Léon Yvon, B.A.; Ouimet, Claude René Joseph; Raimbault, Denis Camille André, B.A.; Rocher, Gilles Hubert, B.A.; Tougas, Donald Gérard, B.A.

GRADE HONORIFIQUE

Roland Gérard Couture, Chevalier de Saint-Grégoire; B.A. (Lat. Phil.), un résident de Saint-Boniface aussi bien connu par son travail dans le domaine public que par sa participation à multiples organisations privées.

Docteur en Droit

Référendum...

(suite)

tance d'un sentiment de précarité n'a jamais renforcé qui que ce soit.

La défaite des "séparatistes" au référendum ne renforcera rien, ni personne au Canada. Elle laisserait des pans de la société québécoise effondrés. Le régime fédératif canadien n'en sortirait pas consolidé. Tout serait à reprendre. D'une façon ou de l'autre, tôt ou tard.

A la conférence interprovinciale sur la "Confédération de demain", convoquée et présidée par monsieur John Robarts, alors premier ministre de l'Ontario, monsieur Daniel Johnson affirmait que le "Québec n'attendra pas dix ans". C'était à l'automne 1967. Nous sommes au printemps 1977.

[Dans LE DEVOIR]

Le centenaire de Saint-Joseph

Le 7 mai un groupe de jeunes filles organisait une soirée à l'occasion de la Fête des Mères. Le tout débuta par une messe à 7h30 p.m., ensuite tous se rendirent à la salle paroissiale pour une soirée dansante. Les mamans présentes, jeunes ou vieilles, furent présentées avec un beau corsage. Au cours de la veillée, un bouquet d'azalées fut gagné par Lorraine Jubinville. Félicitations aux filles pour une belle veillée bien appréciée.

* * *

La paroisse de Saint-Joseph fête son centenaire cette année, en 1977. A cette occasion, elle veut partager sa joie avec vous tous qui avez vécu une partie de votre vie parmi nous.

C'est pourquoi le comité des fêtes du centenaire a organisé, spécialement pour vous, une fin de semaine des plus actives. Nous espérons vous compter des nôtres... Nous vous donnons les détails du programme. Comme vous le constaterez il y en a pour tous les goûts.

Venez rencontrer vos amis, nous serons heureux de vous recevoir.

Le comité des fêtes du centenaire
de Saint-Joseph